

2023

Rapport RSE



Sommaire



Clés de lecture **03**

Message du Président et du Directeur général	04
Points forts 2023	06
Les certifications	07
La banque et sa chaîne de valeur	08
Les engagements de la BCN	11
La gouvernance RSE	12
Périmètre et objectifs du rapport RSE	14
Les enjeux du développement durable à la BCN	15
Contribuer aux Objectifs de développement durable	22
Gestion des risques ESG	24



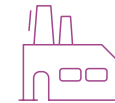
Environnement **25**

Ambition et objectifs	26
Introduction	27
L'impact environnemental	29
Les aspects ESG des produits et services	35



Social **42**

Ambition et objectifs	43
Introduction	44
Emploi, égalité et diversité	46



Economie **55**

Ambition et objectifs	56
Introduction	57
Création de valeur régionale	59



Gouvernance **67**

Ambition et objectifs	68
Introduction	69
Culture d'entreprise responsable	71
Pratiques commerciales et de conseils	78



Annexes et Index GRI **81**

Lexique des abréviations	82
Charte éthique	83
Index GRI	87



Clés de lecture



Chère lectrice, Cher lecteur,

Fondée en 1883 et ancrée dans sa région, la Banque Cantonale Neuchâteloise s'engage pour le développement d'une société durable. Pour cela, nous menons l'ensemble de nos activités avec une vision à long terme en prenant en compte les aspects environnementaux, sociaux et économiques. Nous nous assurons que les standards et bonnes pratiques en matière de gouvernance d'entreprise sont appliqués à tous les niveaux de notre établissement.

La vision de la banque à l'horizon 2030 ? La BCN veut être LE partenaire bancaire régional de référence. Pour cela, elle entend accompagner avec agilité, durabilité et solidité ses clientes et clients, son personnel et l'ensemble de la population neuchâteloise tout au long de leur cycle de vie.

C'est grâce à l'agilité dont la banque fait preuve dans la gestion quotidienne de ses activités, avec des centres de décision locaux, que la BCN a notamment pu se développer de manière réjouissante l'année dernière, réalisant des résultats financiers très robustes, gages de pérennité économique.

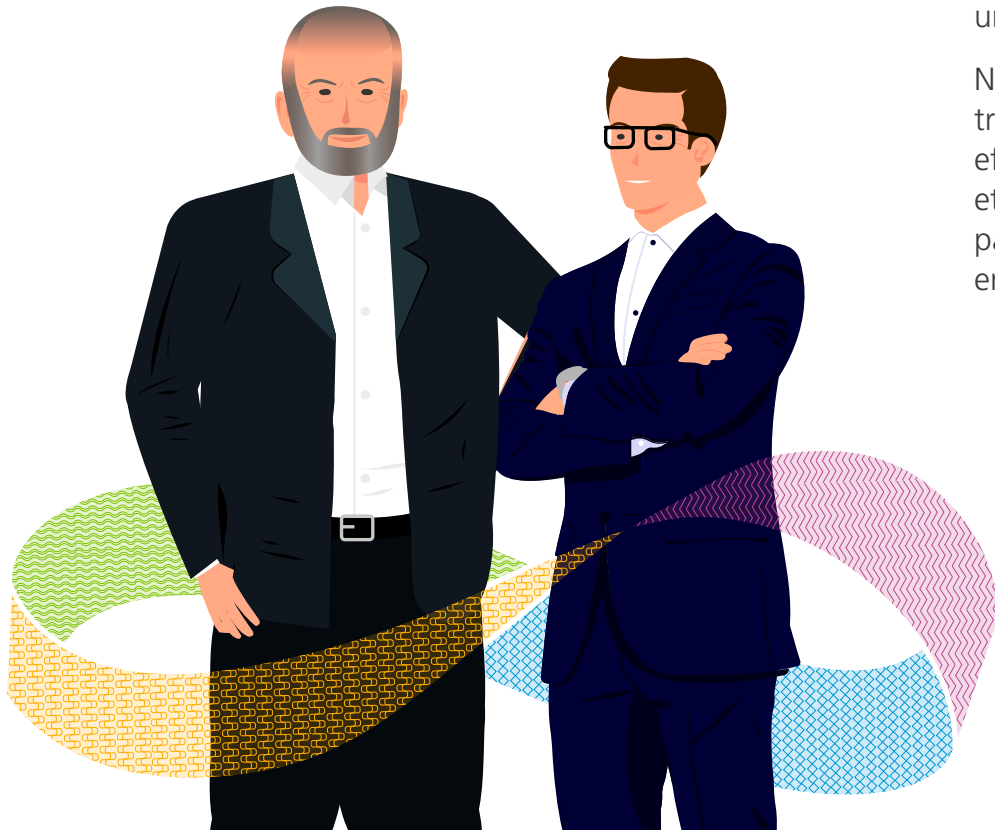
Dans ce premier rapport de responsabilité sociétale d'entreprise, publié séparément du rapport annuel sur une base volontaire et en référence à la norme GRI, la BCN présente sa stratégie, qui repose sur 4 ambitions :

- s'engager en faveur de la protection de l'environnement
- contribuer à l'élaboration d'une société responsable
- soutenir durablement la prospérité du canton de Neuchâtel
- organiser les activités de la banque de manière transparente et éthique

Avec nos engagements dans ces divers domaines, nous entendons ainsi contribuer efficacement aux Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD) sur lesquels nous avons le plus d'influence. De plus, nous dessinons actuellement notre route vers la décarbonation, aussi bien au niveau de nos émissions de fonctionnement que celles que nous finançons.

Si nous voulons être acteurs du changement, nous sommes parfaitement conscients d'être « en chemin » et que le développement durable est un processus d'amélioration continu.





Jean Studer
Président du Conseil d'administration

Pierre-Alain Leuenberger
Directeur général

Notre engagement est déjà reconnu au travers de la certification EcoEntreprise, avec le niveau « Excellence », mais nous le poursuivons. En effet, si nous voulons être acteurs du changement, nous sommes parfaitement conscients d'être « en chemin » et que le développement durable est un processus d'amélioration continu.

Notre établissement a un rôle clé à jouer, notamment au travers de ses produits et services. Cette année, un grand effort de formation de l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs a été fourni afin que l'état d'esprit RSE, partie intégrante de notre politique d'affaires, se diffuse en profondeur au sein de l'établissement.

La tempête survenue à La Chaux-de-Fonds le 24 juillet 2023 a constitué une piqûre de rappel, douloureuse et tragique, sur la nécessité d'agir en faveur de la transition.

Pendant longtemps, nous avons été plus forts ensemble, puis nous avons partagé d'autres valeurs liées à nos soutiens à la communauté. Aujourd'hui, nous vous invitons à être tout simplement plus responsables, ensemble.

Très belle lecture !

Jean Studer
Président du Conseil d'administration

Pierre-Alain Leuenberger
Directeur général



Points forts 2023

Vague des formations

Un effort de formation intensif a été fourni en 2023 afin de permettre à la responsabilité sociétale d'entreprise d'être comprise et vécue au sein de la BCN.

L'ensemble du personnel de la banque a bénéficié d'une formation de base orientée sur quatre modules en ligne, expliquant les notions clés de la RSE, détaillant les enjeux actuels autour de la durabilité et la politique de la BCN en la matière, et mettant à disposition quelques outils pour se questionner en tant qu'individu.

Afin de répondre aux deux directives d'autorégulation de l'Association suisse des banquiers visant à intégrer la durabilité au cœur du conseil, des formations spécifiques ont été mises sur pied, pour l'intégralité des conseillères et des conseillers, qu'ils soient spécialisés dans les placements ou les crédits hypothécaires.

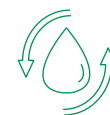
Enfin, l'ensemble des apprenti·e·s ont effectué une journée de formation dans la Coopérative agricole régionale de La Bor afin de les sensibiliser aux questions RSE et [aux 17 Objectifs de développement durable des Nations Unies](#).

Lancement d'un plan de mobilité

Les déplacements pendulaires du personnel représentent près de la moitié des émissions de CO₂ dites de fonctionnement de la BCN. Alors que la banque dessine actuellement son chemin vers la neutralité carbone, elle a élaboré, l'an dernier, un plan de mobilité à l'intention de l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs, plan qui sera encore appelé à évoluer ces prochaines années.

Conçu au travers d'un processus participatif, ce plan 2024-2026 vise une réduction de 20% des émissions des gaz à effet de serre dues aux trajets pendulaires en modifiant les habitudes de mobilité sur trois ans.

Concrètement, les collaboratrices et collaborateurs privilégiant un moyen de transport durable pour se rendre à leur lieu de travail bénéficient désormais d'un forfait annuel à choix de CHF 600 octroyé par l'employeur. Pour les autres membres du personnel, les places de parking de la banque sont devenues payantes, les véhicules électriques bénéficient toutefois d'un tarif préférentiel.



-20%

Objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre dues aux trajets pendulaires d'ici à 2026

Refonte de la gamme EcoHabitat

Afin d'accompagner sa clientèle vers des habitats moins gourmands en ressources énergétiques, la BCN favorise la construction, l'acquisition et la rénovation de biens immobiliers s'inscrivant dans une approche durable au travers de prêts hypothécaires spécifiques.

Cette gamme, baptisée EcoHabitat, a été revue en profondeur en 2023 afin d'améliorer les conditions offertes et d'inciter encore davantage les propriétaires à faire évoluer leur patrimoine bâti. Elle se décline actuellement en trois offres distinctes: pour les constructions et acquisitions durables, pour les rénovations et pour les changements de chauffage.

Par ailleurs, la banque a édité, en collaboration avec le bureau de conseils Planair SA et le Service cantonal de l'énergie, un premier « [Guide de la rénovation énergétique](#) », un outil pratique de mise en œuvre d'un tel projet dans le canton de Neuchâtel.

Les certifications



Développement durable
**La BCN est certifiée
EcoEntreprise
« Excellence »**



Equité salariale
**L'engagement de la BCN
comme employeur
équitable est reconnu**

Autres éléments clés



Hypothèques
**Une prime écologique pour
les constructions ou
rénovations durables**



Investissements
**Trois fonds de placement
et un certificat BCN
à caractère durable**



Formation
**La BCN forme et suit
une vingtaine d'apprenti-e-s
chaque année**



Satisfaction clientèle
**La qualité de nos services
est reconnue par
la clientèle elle-même***

* La dernière enquête date de 2022.

La banque et sa chaîne de valeur

Fondée en 1883, la Banque Cantonale Neuchâteloise est un établissement de droit public, dont le capital de CHF 100 millions est entièrement détenu par le Canton.

Mission

Comme le précise la [Loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise](#), celle-ci exerce son activité en toute indépendance de l'Etat. Elle est dotée de sa propre personnalité juridique. Son siège est à Neuchâtel.

La BCN est au bénéfice d'une garantie totale de l'Etat sur ses engagements. Cette garantie étatique, intégrale et sans limites, s'applique à tous les avoirs de la clientèle auprès de la BCN, c'est-à-dire à tous les avoirs déposés et inscrits dans ses livres (comptes privés, épargne, à terme, épargne 3e pilier ou encore obligations de caisse émises par la BCN). La banque rémunère cette garantie en versant annuellement au Canton une rétribution déterminée sur la base des fonds propres exigibles. Par ailleurs, la banque est soumise à la surveillance intégrale de l'Autorité de surveillance des marchés financiers, la FINMA.

Dans le cadre de ses activités de banque universelle, c'est-à-dire dédiées aux affaires de détail et de proximité avec sa clientèle de particuliers, à la banque de crédit aux entreprises et à la banque de gestion de fortune, la BCN

accorde la même attention à toutes les demandes qui lui sont faites. Seul établissement financier neuchâtelois à disposer de tous les métiers de la banque, la BCN est leader sur le marché cantonal. Sa connaissance intime du tissu neuchâtelois permet d'apporter une vraie valeur ajoutée à ses services; celle-ci se concrétise notamment par les conseils que ses collaboratrices et collaborateurs apportent à la clientèle dans la gestion quotidienne de ses affaires, le crédit ou la gestion de fortune.

Dans l'exercice de son activité de banque universelle, la mission de la BCN est sans équivoque: elle doit être au service des personnes, des entreprises et des institutions ayant un domicile, un siège ou un établissement dans le canton. Dans une perspective plus large, la BCN s'engage aussi auprès des Neuchâteloises et Neuchâtelois par son soutien et ses activités de sponsoring dans les domaines du sport, de la culture, de l'économie et de la formation.

Vision

A l'horizon 2030, la BCN veut être LE partenaire bancaire régional de référence. Elle accompagne avec agilité, durabilité et solidité ses clientes et clients, son personnel et l'ensemble de la population neuchâteloise tout au long de leur cycle de vie.



Valeurs

Dans un environnement concurrentiel exigeant plus de transparence, d'éthique et de dialogue, quatre valeurs d'égale importance guident la banque, contribuent à la réussite de l'établissement et charpentent son action dans le développement durable.

4
Quatre valeurs d'égale importance
guident la banque.

Proximité

Présents dans toutes les régions du canton de Neuchâtel, nous sommes au service de l'ensemble de la population neuchâteloise. Nous connaissons le canton, ses spécificités, et tissons un lien durable avec la clientèle et les partenaires.

Fiabilité

Nous appliquons des normes éthiques élevées pour proposer des produits et services pérennes à notre clientèle. Nous développons nos compétences de manière continue afin de trouver des solutions fiables et efficaces aux défis quotidiens.

Qualité

Nous proposons des conseils avisés à la clientèle. Grâce à notre professionnalisme, nous cherchons à atteindre un haut niveau de satisfaction de la clientèle en lui offrant un service de qualité irréprochable.

Responsabilité

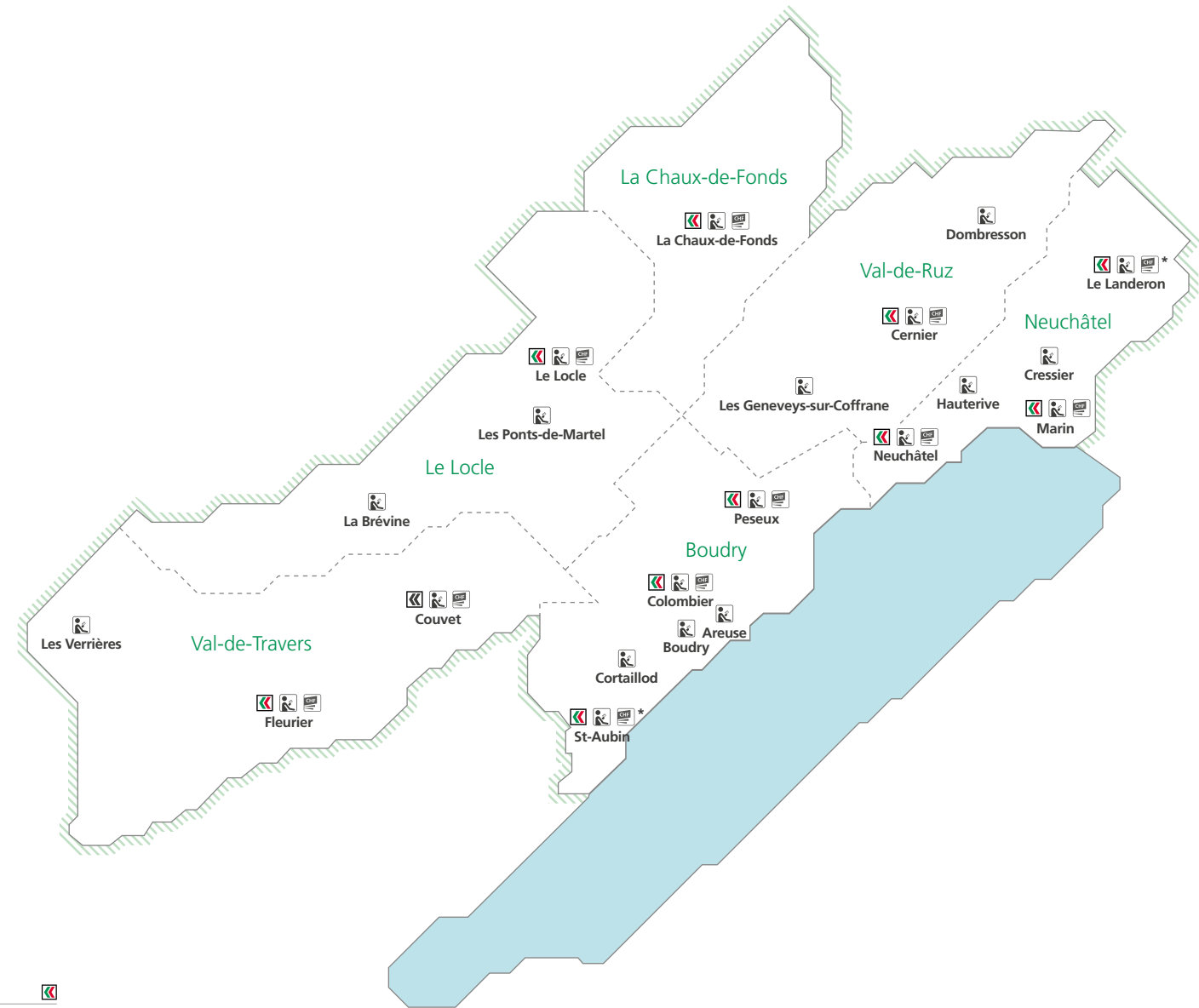
Nous visons des relations d'affaires respectueuses en agissant de manière éthique et intègre, ainsi qu'en répondant aux besoins de la clientèle de manière transparente et responsable. Nous avons conscience de l'empreinte de nos actions sur l'environnement et la société et nous nous engageons à réduire ou à éviter les impacts négatifs.



Ancrage régional

Forte de 331 collaboratrices et collaborateurs, la BCN accueille sa clientèle en 11 lieux différents, répartis sur tout le territoire cantonal, complétés par 55 bancomats et appareils de versement. Cette infrastructure lui permet de « contribuer au développement économique et social du canton en offrant, dans l'intérêt général, les services d'une banque universelle », mission qui lui est conférée par la loi.

Elle privilégie ainsi les solutions sur mesure et offre à ses clientes et clients le réseau bancaire le plus important du canton. Un centre de conseils téléphoniques et de e-services (BCN-Netbanking et BCN Mobile Banking) vient compléter le dispositif pour offrir des canaux d'interaction modernes avec la clientèle.



Légendes

- Centre de conseils
- Agence
- Bancomat, prélèvement de billets
- Appareil de versement, billets et pièces de monnaie
- * uniquement les billets

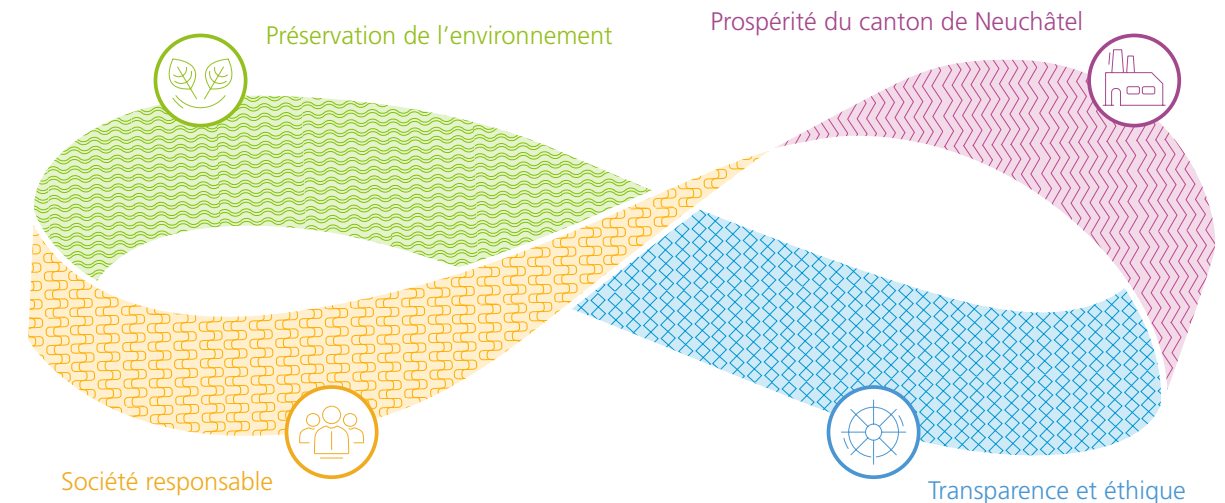
Les engagements de la BCN

Le développement économique ne peut plus se concevoir sans garantir la protection environnementale et la pérennité du progrès social. En tant que banque cantonale au service de sa région, la BCN a pleinement conscience de son rôle moteur et assume ses responsabilités économiques, sociales et environnementales. Elle s'emploie à améliorer en continu ses performances en matière de développement durable.

Depuis une quinzaine d'années, la BCN est engagée en faveur du développement durable et en intègre les principes dans sa politique de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE). Elle déploie ainsi son engagement sociétal et environnemental au sein de ses métiers, de ses processus de gestion, y compris des risques, et dans ses décisions, avec une vision à long terme.

En 2023, la BCN a redéfini ses engagements en matière de RSE. Ils s'articulent autour de quatre axes : les piliers traditionnels de la RSE (environnement, social et économique) ainsi que celui de la gouvernance, socle indispensable dans la conduite responsable de l'entreprise.

- S'engager en faveur de la préservation de l'environnement.
- Contribuer à l'élaboration d'une société responsable.
- Soutenir durablement la prospérité du canton de Neuchâtel.
- Organiser les activités de la banque de manière transparente et éthique.



Depuis 2012, la démarche RSE de la BCN est évaluée par le Certificat [EcoEntreprise](#) inspiré du référentiel international ISO 26000. Avec un niveau « Excellence » obtenu en 2016, cette certification constitue un gage de performances RSE élevées et vérifiées annuellement par un audit externe. Le niveau « Excellence » a été confirmé par un nouvel audit complet en 2023.



La gouvernance RSE

Le Conseil d'administration est responsable de l'élaboration de la stratégie de la banque pour atteindre ses buts, y compris en termes de responsabilité sociale d'entreprise.

La durabilité a été définie comme un axe stratégique de l'établissement. La direction générale est chargée d'implémenter la stratégie déterminée par la plus haute instance de la banque. Pour cela, elle s'appuie depuis 2022 sur le Comité RSE, chargé de la mise en œuvre de la stratégie de la banque dans ce domaine.

En 2023, la BCN a renforcé sa gouvernance sur la durabilité en créant un service spécifique au domaine RSE, qui assure la coordination au sein de l'établissement, l'implémentation et le suivi des actions définies. Il travaille en étroite collaboration avec tous les départements et services de la banque concernés par la durabilité.



Composition 2023 du Comité RSE

Le Comité RSE est composé de 7 membres et est présidé par la responsable RSE, Marie-Laure Chapatte, directement rattachée au directeur général, Pierre-Alain Leuenberger. Celui-ci assure la suppléance de la présidence du Comité RSE.

Responsable RSE	Présidence
Collaboratrice ou collaborateur représentant le personnel	Membre
Responsable Analyse d'affaires & Produits	Membre
Responsable Asset Management	Membre
Responsable Infrastructures	Membre
Responsable Ressources humaines	Membre
Responsable Risques & Contrôle interne	Membre

Le Comité RSE est notamment chargé du pilotage global de la démarche RSE, de l'élaboration de la feuille de route et du budget, de la définition et du suivi des indicateurs de performance. Il veille à l'intégration des critères RSE et des aspects climatiques au sein de l'ensemble des processus et des activités de la banque. Il s'occupe de la veille sur ces thématiques et assure le suivi de la communication en matière de RSE.

La fréquence des rencontres du Comité RSE est bimestrielle. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal à l'intention du Comité de direction afin que ce dernier puisse à son tour appréhender l'alignement entre la stratégie et sa mise en œuvre.

Deux fois par année, une présentation détaillée est réalisée sur le bilan des activités, l'adaptation de la feuille de route et le budget associé notamment auprès du Comité de direction, mais également auprès du Conseil d'administration de la BCN, sa plus haute instance dirigeante.



Répartition par genre dans le Comité

Périmètre et objectifs du rapport RSE

Publié pour la première fois sur l'exercice 2023 (du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023) de manière volontaire, le rapport de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) complète le rapport de gestion de la BCN. Ensemble, ces rapports donnent une image globale et fidèle de la situation de la BCN.

Ce rapport RSE contient des informations sur les activités et les objectifs de la BCN en matière de développement durable, et explique comment la RSE influe sur les activités de l'établissement. Cette publication couvre l'ensemble des activités et domaines de la BCN, des fondations liées, du personnel et des 11 sites de la banque, tous situés dans le canton de Neuchâtel.

Cette publication a pour objectif de donner une vision large et transparente de l'engagement de la banque dans les domaines économiques, sociaux, environnementaux et de gouvernance. Elle s'adresse à toute partie prenante qui souhaite comprendre comment la BCN perçoit ces enjeux, les gère et les intègre pour faire évoluer son modèle d'affaires.

La BCN aborde les principaux thèmes en rapport avec le développement durable. Les normes GRI (Global Reporting Initiative), un référentiel reconnu internationalement, lui servent de fil conducteur.

Les données standard du présent rapport n'ont pas fait l'objet d'un audit externe. Seules les certifications EcoEntreprise et Fair-ON-Pay ont fait l'objet d'un tel audit. Toutefois, une attention particulière a été apportée à l'exhaustivité et à la cohérence des informations qu'il contient. La Direction générale et le Conseil d'administration de la BCN ont approuvé ce rapport.



Rapport de gestion

Le rapport de gestion 2023 est disponible à l'adresse www.bcn.ch/rapport-2023

Personnes de contact

Fabienne Courvoisier
Responsable Communication
& Pôle économique
communication@bcn.ch
032 723 64 18

Adresses de contact

Banque Cantonale Neuchâteloise

Communication &
Pôle économique
Place Pury 4
2000 Neuchâtel



Rapport RSE

Le rapport RSE 2023 est disponible à l'adresse www.bcn.ch/rapport-rse-2023

Marie-Laure Chapatte
Responsable RSE
rse@bcn.ch
032 723 61 21

Banque Cantonale Neuchâteloise

Responsabilité sociétale
d'entreprise
Place Pury 4
2000 Neuchâtel





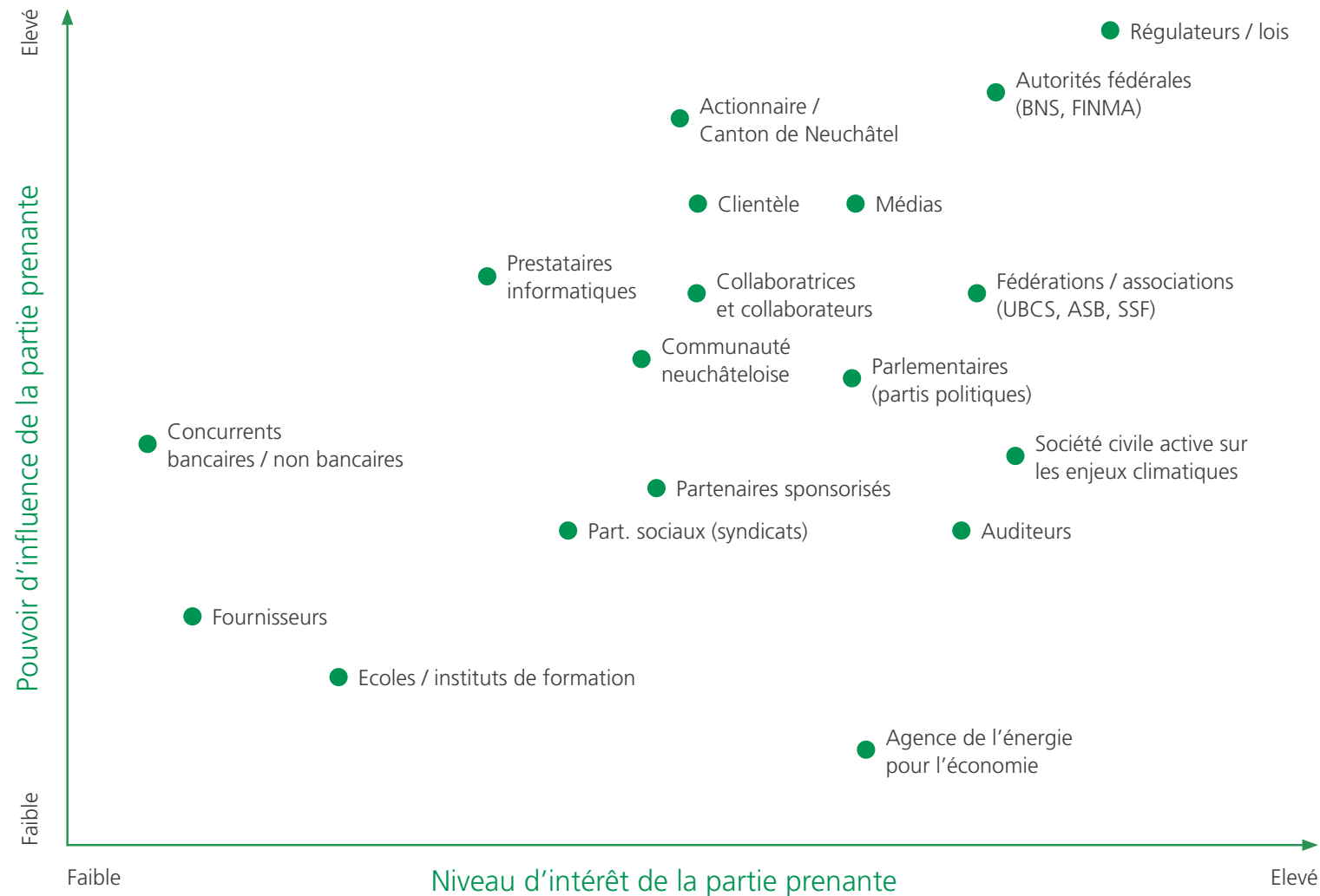
Les enjeux du développement durable à la BCN

Afin de déterminer les enjeux les plus pertinents pour la banque, une réflexion a été menée à l'interne, à divers niveaux hiérarchiques, en vue d'établir la liste des parties prenantes et de travailler sur l'analyse de double matérialité.

Cela consiste à, d'une part, analyser les impacts que les activités de la BCN produisent sur l'environnement, la société et l'économie et, d'autre part, à identifier les impacts ESG (Environnement, Social et Gouvernance), y compris ceux liés aux changements climatiques, sur son activité et sa stratégie.

Comme les enjeux matériels doivent être déterminés avec les parties prenantes internes et externes, la prochaine étape, en 2024, est de leur soumettre ces enjeux, afin de prendre en compte leurs recommandations et attentes. L'analyse de matérialité est donc encore appelée à évoluer. Dans sa version actuelle, telle que publiée dans ce rapport, elle sert néanmoins de base à la gestion du développement durable au sein de l'établissement.





Affiner les attentes des parties prenantes

Au travers de ses choix et de ses actions, la BCN génère des impacts, directs ou indirects, à plus ou moins long terme, sur ses parties prenantes. Afin d'en tenir compte dans sa démarche RSE, la BCN a identifié les diverses parties prenantes qui intègrent, de près ou de loin, son écosystème. Elle entend par ici tous les acteurs (économiques ou non) qui contribuent à la valeur économique de la banque ou qui entretiennent des contacts significatifs avec celle-ci dans le cadre global de ses activités.

La BCN soigne déjà ses relations avec la majorité de ses parties prenantes et a noué un climat de confiance avec elles permettant un dialogue ouvert et transparent sur l'ensemble des besoins, des attentes et des exigences de celles-ci. Ce dialogue doit permettre d'observer les tendances, leur évolution et de relever les points d'attention pour la BCN en matière de développement durable.



Interactions avec les principales parties prenantes

Cette approche d'identification doit permettre d'anticiper les diverses tendances afin de minimiser les risques qui pourraient survenir et d'identifier les opportunités potentielles qui pourraient se dégager.

En ligne avec le standard GRI, voici la liste des parties prenantes principales, non exhaustive, qui ont une influence significative sur les décisions et les activités de la BCN. La banque communique régulièrement sur ces dernières (site internet, communiqués, newsletters, réseaux sociaux, rapport annuel, etc.). D'autres modes d'engagement et d'interaction avec les parties prenantes sont également détaillés dans ce tableau.

Autorités de régulation	<ul style="list-style-type: none"> — Rencontres régulières avec l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA)
Actionnaire (Canton de Neuchâtel)	<ul style="list-style-type: none"> — Rencontres régulières entre la Direction, le Conseil d'administration et le Conseil d'Etat neuchâtelois. Discussions informelles ponctuelles
Clientèle	<ul style="list-style-type: none"> — Etudes de marketing — Analyse des réclamations et de la satisfaction de la clientèle
Médias	<ul style="list-style-type: none"> — Conférences de presse — Communiqués de presse — Echanges informels avec le personnel des médias, notamment neuchâtelois
Personnel	<ul style="list-style-type: none"> — Membre représentant le personnel au sein du Comité RSE — Enquêtes régulières de satisfaction — Rencontre avec la Représentation du personnel — Séances d'information à divers niveaux hiérarchiques — Outil de management des idées — Site intranet pour la communication
Associations bancaires (par exemple ASB ou UBCS)	<ul style="list-style-type: none"> — Rencontres régulières entre les membres des associations



Parlementaires

- Echanges réguliers avec les parlementaires fédéraux, ainsi qu'avec les représentant-e-s des partis présents au Grand Conseil neuchâtelois

Société civile active sur les enjeux climatiques

- Réponses aux demandes (courrier, entrevue, etc.) au cas par cas

Concurrents

- Dialogue dans le cadre des faîtières (ASB et ACBN)

Fournisseurs

- Procédure d'appel d'offres
- Pilotage de la relation avec les principaux fournisseurs de manière régulière et formalisée

Associations culturelles, sportives et instituts de formation

- Dialogue continu en lien avec les activités de sponsoring et de mécénat

Toutefois, afin de valider l'engagement de la banque en matière de développement durable et d'affiner les attentes de ces parties prenantes sur les enjeux principaux, la BCN s'attellera, en 2024, à renforcer les modes d'interaction, afin qu'ils deviennent réguliers et privilégiés, en particulier sur les questions du développement durable. Cette démarche permettra d'affiner ou d'ajuster, au besoin, les enjeux prioritaires de la BCN tels que définis dans ce rapport RSE ainsi que l'analyse de double matérialité qui en découle.



Six enjeux prioritaires

La BCN s'interroge régulièrement sur la façon de contribuer au mieux au développement durable. Pour cela, elle a d'abord réalisé une analyse de matérialité simple – à ce stade non soumise aux parties prenantes externes – afin de définir les enjeux sur lesquels la BCN avait un impact fort.

Ces thèmes ont ensuite été regroupés lorsqu'ils étaient très proches pour permettre de dégager six enjeux dits prioritaires, que l'on peut replacer dans les quatre axes de l'approche BCN.

Environnement

Aspects ESG des produits et services
Impact environnemental



Social

Emploi, égalité et diversité



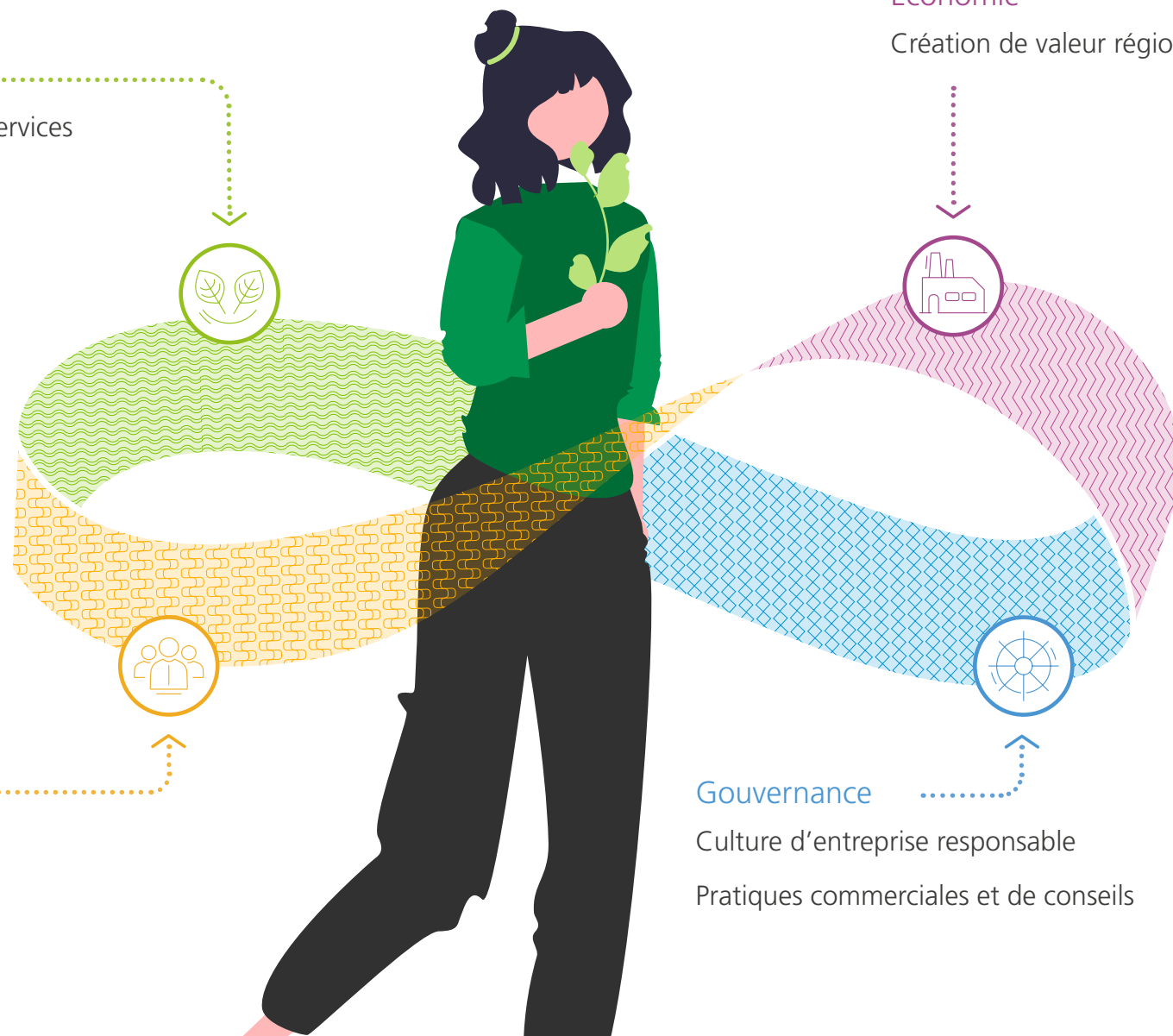
Economie

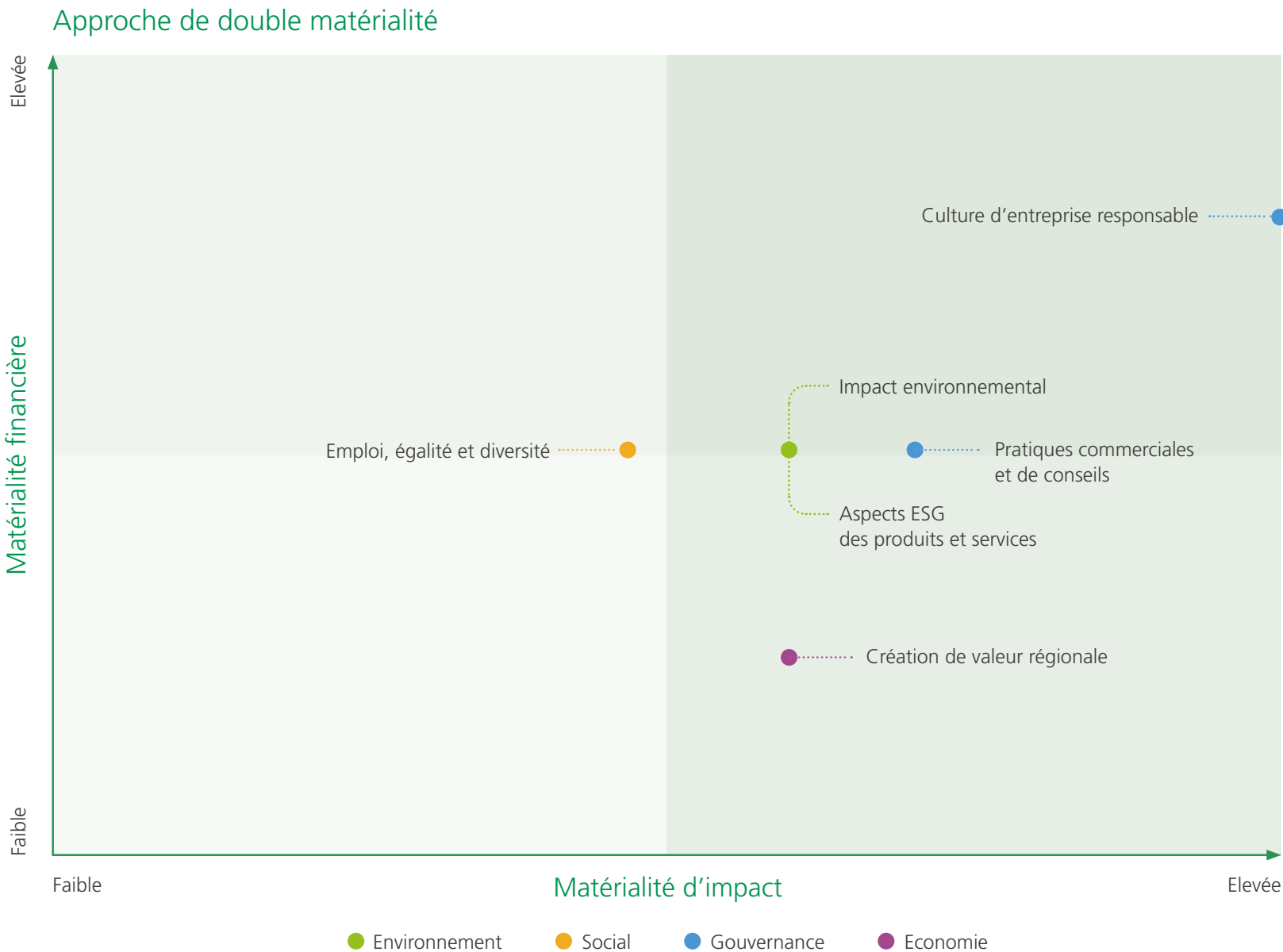
Création de valeur régionale



Gouvernance

Culture d'entreprise responsable
Pratiques commerciales et de conseils





Matérialité financière et d'impact

Afin d'anticiper les demandes des régulateurs, la BCN a souhaité progressivement aligner son reporting aux standards européens, qui, à terme, pourraient également concerner la Suisse. La première étape a été d'aligner l'analyse de matérialité simple existante de la banque sur le principe de double matérialité.

L'analyse de double matérialité, au sens des normes ESRS (European Sustainability Reporting Standards), joue un rôle essentiel dans la capture globale de la stratégie ESG (Environnement, Social, Gouvernance) d'une banque comme la BCN. Cette approche permet de formaliser les multiples impacts engendrés par ses activités, ainsi que d'identifier les risques et opportunités auxquels elle est confrontée.

En s'inspirant des standards ESRS, la BCN a aligné son concept de matérialité existant, cela avec la nouvelle perspective de la double matérialité. Cette adaptation a permis à la BCN d'acquiescer une vision complète de ses opérations dans leur globalité, lui permettant ainsi de cartographier des objectifs à long terme alignés sur les principes de durabilité et de responsabilité sociétale. Cette démarche stratégique lui offre la possibilité de mieux appréhender son influence sur l'environnement et la société, tout en anticipant et en répondant de manière proactive aux attentes de ses parties prenantes, qui seront consultées sur ces questions précises prochainement.



Périmètre de l'analyse

Conformément aux directives de l'ESRS, la BCN identifie et analyse ses impacts en mettant l'accent sur la spécificité du secteur bancaire et des activités qui lui sont propres. Cette évaluation approfondie des impacts se déploie dans une perspective à double sens : d'une part, la manière dont l'entreprise est influencée par son environnement externe (la matérialité financière) et, d'autre part, comment l'entreprise elle-même affecte son environnement externe par le biais de ses activités (la matérialité d'impact).

Lors de l'analyse, toute la chaîne de valeur de la BCN est parcourue. Cette approche vise à garantir que les aspects significatifs de la performance extra-financière et des impacts sociétaux et environnementaux de la BCN soient pris en compte et évalués.

Comme déjà indiqué auparavant, à ce stade, toutes les parties prenantes n'ont pas été impliquées afin de valider les résultats de l'analyse de double matérialité. Cela se fera dans une étape ultérieure. Pour l'heure également, les impacts, risques et opportunités n'ont pas été affinés en fonction de l'horizon temporel court, moyen ou long terme.

Impacts, risques et opportunités

L'analyse des impacts, des risques et des opportunités se retrouve au début de chaque enjeu pertinent et prioritaire défini par la banque.

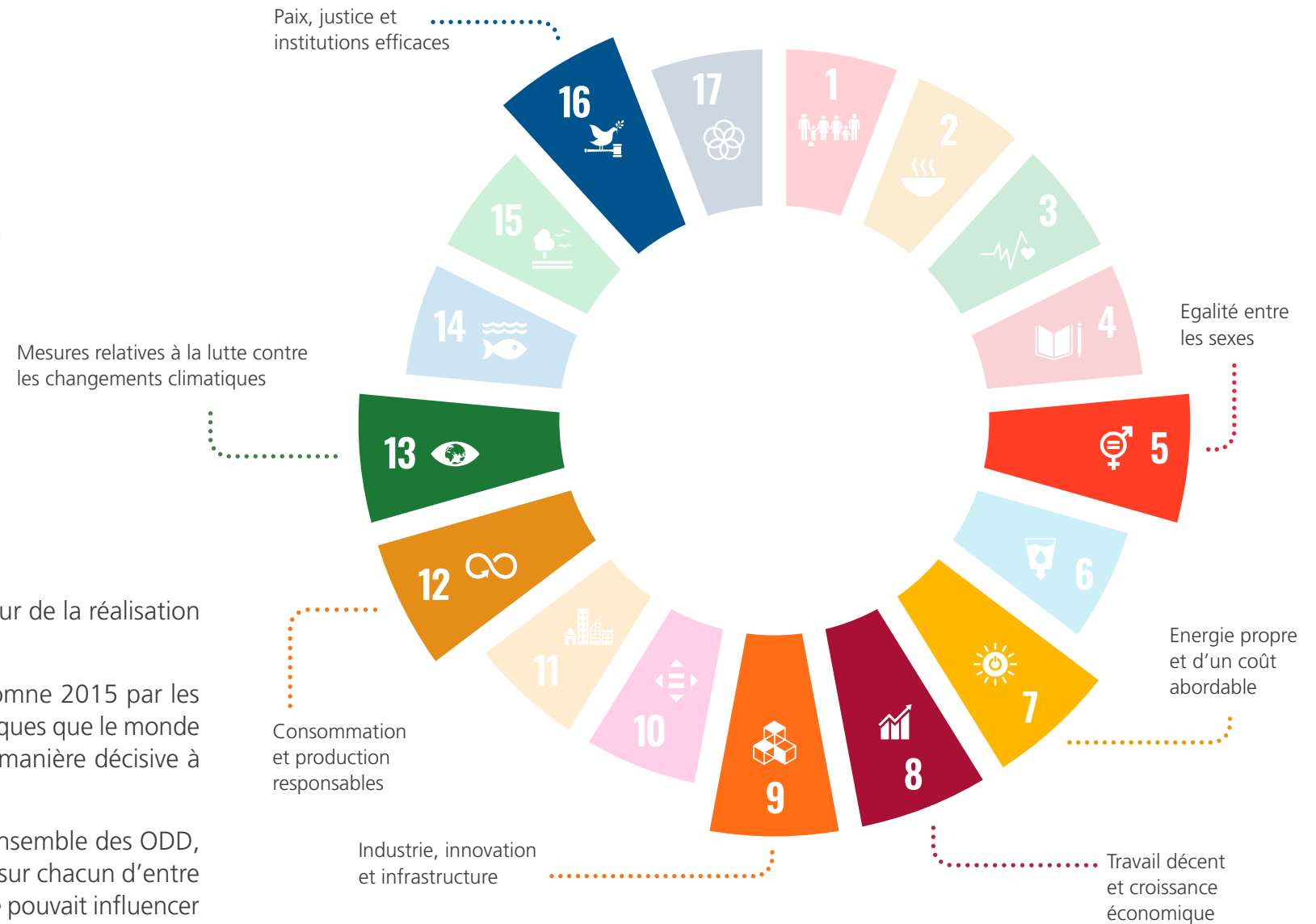
Par leur proximité, les enjeux environnementaux (Impact environnemental et Aspects ESG des produits) ont été regroupés dans l'analyse de matérialité.

Contribuer aux Objectifs de développement durable

Par sa stratégie et au travers de ses activités, la BCN s'engage en faveur de la réalisation des 17 Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD).

Ces ODD forment la clé de voûte de l'Agenda 2030, adopté à l'automne 2015 par les Nations Unies. Ils définissent les jalons sociaux, économiques et écologiques que le monde devrait atteindre d'ici à 2030. Les entreprises peuvent contribuer de manière décisive à l'Agenda 2030.

Bien que, en tant qu'entreprise, la BCN puisse avoir un impact sur l'ensemble des ODD, de par la nature de ses activités, elle n'a toutefois pas le même impact sur chacun d'entre eux. Elle a donc travaillé sur ces Objectifs afin de déterminer lesquels elle pouvait influencer le plus à travers ses quatre axes stratégiques du développement durable. Le tableau en page suivante montre les ODD retenus et le niveau d'influence de la BCN.



Influence sur les Objectifs de développement durable

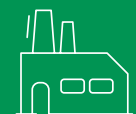
- Influence forte
- Influence modérée



Environnement



Social



Economie



Gouvernance



Gestion des risques ESG

La BCN poursuit une stratégie fondée sur le succès à long terme. Au lieu de maximiser les bénéfices à court terme, elle cherche à produire une valeur durable tout en minimisant ses risques.

Conformément aux principes reconnus de la gestion des risques dans le domaine bancaire suisse, la BCN a retenu les six catégories de risques suivantes :

- Risques de crédit
- Risques de marché
- Risques opérationnels
- Risques de liquidité
- Risques de conformité
- Risques stratégiques

Pour l'heure, les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance ne constituent pas une catégorie à part entière mais sont intégrés aux dispositifs existants en tant que facteurs de risques pour chacune des catégories précitées.

Pour réduire les risques, la BCN s'appuie sur les principes énoncés dans sa politique de risques, validée par le Conseil d'administration, et sur un système de contrôle pluridimensionnel. Les risques et les opportunités sont réexaminés chaque année.

Intégration des critères ESG

A l'heure actuelle, les facteurs de risques ESG sont intégrés dans les catégories de risques dites traditionnelles. Toutefois, l'exercice de double matérialité auquel s'est astreint la banque dans le cadre de sa démarche RSE – devant encore être validé par les parties prenantes – a permis une mise en exergue des impacts de la banque sur la société et son environnement (« inside-out »). Dans ce cadre, une évaluation des risques et des opportunités a été réalisée. Ainsi, une matrice Impacts - Risques - Opportunités a été établie pour chacun des six enjeux pertinents et donc matériels pour la banque. Elle figure en tête des chapitres concernés.

Du point de vue de la gouvernance des risques ESG, le responsable Risques & Contrôle interne est membre du Comité RSE. Il est chargé, en collaboration avec le service RSE, de la prise en compte du changement climatique et des autres facteurs de risque ESG pour faire évoluer la politique de risque de la BCN. La BCN envisage notamment, dans un avenir proche, de publier des informations selon le Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) afin d'explicitier la gouvernance mise en place et les actions entreprises pour réduire les risques liés au changement climatique.





AXE I



Environnement

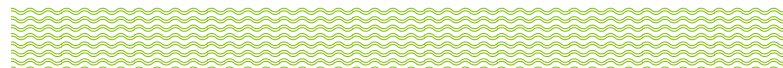
Notre ambition pour l'environnement

Nous nous engageons en faveur de la préservation de l'environnement



Objectifs

- Réduire nos émissions de fonctionnement
- Réduire nos émissions financées
- Optimiser les mesures de contribution environnementales



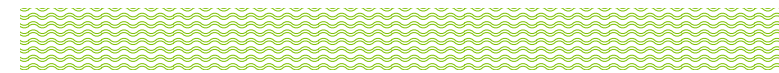
Introduction

Les activités de la banque, aussi bien au niveau de l'exploitation des services financiers que tout au long de sa chaîne de valeur, ont un impact sur l'environnement. La BCN veille donc à la réduction des incidences négatives, notamment sur le climat et les ressources, en optimisant son fonctionnement et en proposant des produits et services qui apportent une plus-value à sa clientèle, favorisant la transition vers une économie bas carbone.

Consciente de ses impacts, la BCN a, de longue date, mis en place une stratégie environnementale pour réduire son empreinte environnementale de fonctionnement. Chaque année, elle mesure la consommation de ressources naturelles et communique de manière transparente son bilan carbone sur les scopes 1, 2 et sur une partie du scope 3 (informatique, bureautique, déchets, eau, trajets pendulaires du personnel, etc.) selon les normes du Greenhouse Gas Protocol (GHG).

Sa gestion de la durabilité est attestée par le label EcoEntreprise et fait l'objet, annuellement, d'un audit externe. Depuis plusieurs années, la BCN a atteint le niveau Excellence de cette certification.

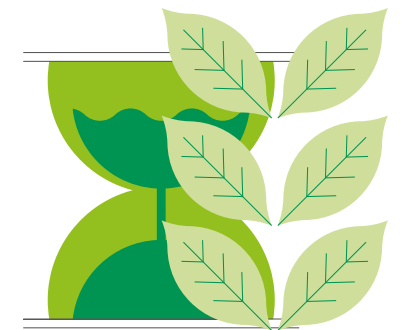
Dans son approche, **la BCN est alignée sur les objectifs du Canton de Neuchâtel**. Le plan climat cantonal vise une neutralité carbone pour 2040 – avec une tolérance de 10% d'émissions résiduelles – pour les émissions de fonctionnement (scopes 1 et 2). L'objectif est avancé de dix ans par rapport à celui de la Confédération.



A noter que la banque compense déjà ses émissions de fonctionnement actuelles. Au cours de l'exercice 2024, la BCN établira une feuille de route vers l'objectif zéro émission nette pour son propre fonctionnement. **La banque cherchera des projets de contribution régionaux.** Si elle utilise actuellement déjà un outil de compensation pour réduire ses émissions, la priorité de la banque reste la réduction de son empreinte environnementale.

Au travers de ses produits (placements et crédits, notamment hypothécaires), la BCN a aussi un impact indirect majeur sur les émissions de gaz à effet de serre dites financées. Elle développe donc des produits hypothécaires favorisant la transition énergétique du patrimoine bâti et propose des solutions de placements encourageant la clientèle à investir dans une économie bas carbone, en excluant notamment les entreprises peu vertueuses en matière ESG.

En 2024, pour la première fois, **la BCN mesurera ses émissions financées** et leur impact sur l'environnement, base qui lui permettra ensuite de définir un plan de réduction à long terme.



Enjeux	Impact environnemental	Aspects ESG des produits et services
	<p>La BCN entend optimiser son fonctionnement interne (consommation de ressources et d'énergie). Elle veut calculer ses émissions financées, puis les diminuer afin de réduire son impact sur le climat.</p>	<p>La BCN entend créer et diffuser des produits (hypothécaires, placements, etc.) en accord avec la stratégie ESG de la banque.</p>
Impacts	<p><i>Emissions de fonctionnement</i> La BCN génère des émissions de gaz à effet de serre par l'utilisation de ses bureaux, de ses infrastructures informatiques et des déplacements dans le canton notamment (hors pendulaires).</p> <p><i>Emissions indirectes</i> Par les investissements et les opérations de crédit qui sont inhérents à son activité de banque universelle, la BCN est responsable d'émissions dites financées. Ces émissions sont par exemple liées aux entreprises dans lesquelles la clientèle investit ou à la consommation d'énergie de biens immobiliers dont l'hypothèque est fournie par la BCN.</p>	
Risques	Opportunités	
<i>Risques physiques</i>	Des catastrophes naturelles peuvent endommager les bâtiments détenus par la banque ou détenus par des entreprises dans lesquelles la banque possède des actifs.	<i>Nouvelles offres de produits et de services</i> Le développement de produits financiers axés sur l'investissement durable peut attirer une clientèle de plus en plus sensible aux enjeux environnementaux.
<i>Risques de transition</i>	Le manque d'action sur les thématiques climatiques pourrait entraîner une perte d'intérêt et de confiance auprès de la population, et créer un écart entre l'offre de produits et services et les attentes de la clientèle. La valeur des immeubles financés pourrait également être touchée.	<i>Avantages concurrentiels</i> En adoptant des pratiques responsables sur le plan environnemental, la BCN peut se démarquer de la concurrence et attirer des clientes et clients qui valorisent la durabilité, ce qui pourra renforcer sa réputation et fidéliser sa clientèle.
<i>Risques réglementaires</i>	Les réglementations environnementales peuvent avoir un impact sur les activités de la banque (exigences plus strictes en matière de reporting sur l'empreinte carbone, de gestion des risques environnementaux, etc.)	<i>Réduction des risques</i> En tenant compte des facteurs de risque environnementaux dans la gestion globale des risques, la BCN peut réduire son exposition financière causée par des événements climatiques extrêmes.
<i>Risques d'image</i>	Comme la clientèle tend de plus en plus à favoriser des institutions financières démontrant des pratiques responsables sur le plan environnemental, une banque qui ne prend pas en compte ces préoccupations pourrait voir son image se détériorer.	<i>Innovation financière</i> La BCN peut soutenir le développement de solutions financières innovantes visant à résoudre des problèmes environnementaux, comme le financement de projets d'énergies renouvelables, la conservation de la biodiversité, ou la promotion de pratiques agricoles durables.
		<i>Conformité réglementaire</i> En anticipant et en répondant aux évolutions réglementaires liées à l'environnement, la BCN peut se positionner en tant qu'acteur respectueux de la réglementation et éviter des coûts potentiels liés à des non-conformités.
		<i>Engagement des parties prenantes</i> Les parties prenantes, y compris la clientèle, le personnel et les investisseuses et investisseurs sont de plus en plus sensibles aux enjeux environnementaux. En démontrant un engagement envers la durabilité, la BCN peut renforcer ses relations avec ces parties prenantes.

Note: Si les deux enjeux liés à l'environnement (Impact environnemental et Aspects ESG des produits et services) vont être détaillés séparément dans ce chapitre, en raison de leur proximité, ils ont été regroupés dans l'analyse précisant les impacts, les risques et les opportunités.

L'impact environnemental

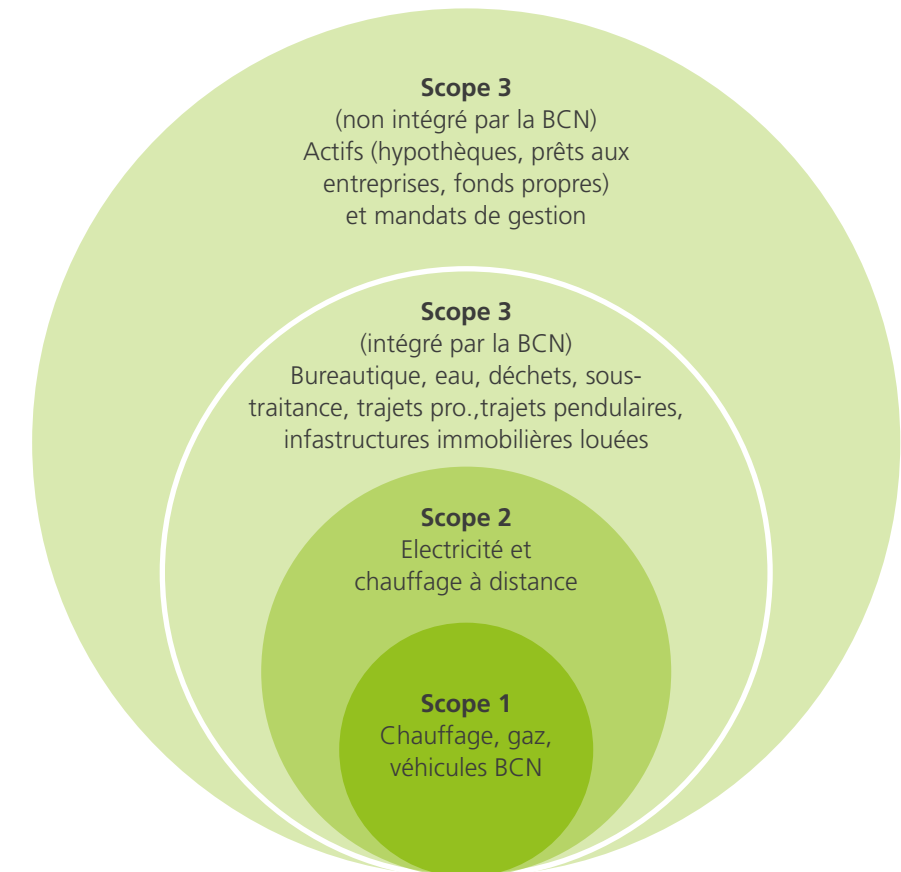
La BCN veut améliorer son fonctionnement interne, en optimisant la gestion des ressources et de l'énergie, et diminuer ses émissions financées afin de réduire son impact sur l'environnement.

Bilan carbone

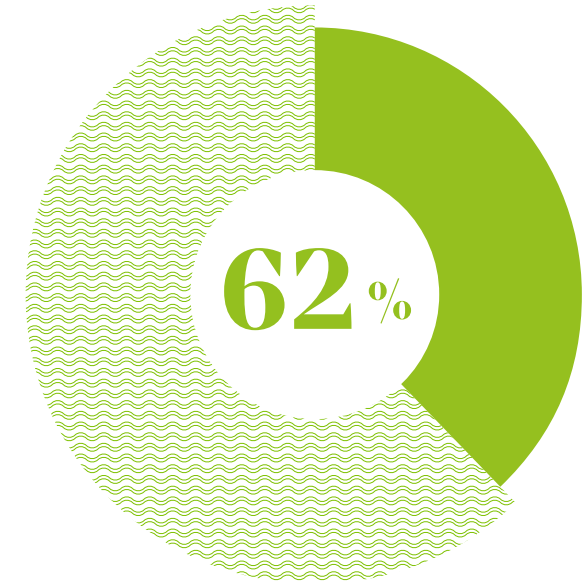
La BCN entend adopter un comportement exemplaire en matière d'empreinte environnementale. Depuis 2015, la BCN quantifie les émissions de CO₂ liées à ses activités de fonctionnement, selon une méthodologie compatible avec la norme ISO 14064 et le GHG Protocol. Elle s'appuie sur le partenaire Projets21 pour établir son bilan carbone. Celui-ci permet d'estimer les émissions de fonctionnement de la banque, d'en suivre l'évolution année après année et de vérifier l'impact positif des démarches engagées. La BCN détaille ainsi son empreinte environnementale.

Le bilan carbone de la banque inclut pour 2023 l'ensemble des scopes 1 et 2 et une partie du scope 3, comme les trajets du personnel de leur domicile à leur lieu de travail ou la bureautique.

Le scope 1 représente les émissions directes liées au chauffage des locaux utilisant le mazout ou le gaz naturel ou à la consommation de carburant par les véhicules de la BCN. Le scope 2 représente les émissions de l'énergie achetée, c'est-à-dire pour la BCN, la consommation de l'électricité et le chauffage à distance pour les locaux. Le scope 3 cumule les émissions indirectes qui sont générées par des actifs loués en amont (par exemple locaux loués) ou des services ou des biens achetés. Egalement comprises dans le scope 3, les émissions financées (hypothèques et placements) ne sont pas encore intégrées dans le bilan 2023. Elles seront calculées à l'avenir.



GRI	Emissions de gaz à effet de serre (GES)	Unité	2023	2022	2021
	Total Scopes	t	571	676	600
305-1	- directes (Scope 1)	t	76	182	195
305-2	- indirectes (Scope 2)	t	12	35	46
305-3	- «Autres» indirectes (Scope 3 intégré)	t	483	459	359
305-4	GES par employé·e à plein temps (EPT)	kg	1'911	2'323	2'150



Part des émissions de gaz à effet de serre due aux trajets pendulaires

Après les années Covid, l'année 2023 peut être considérée sans élément extraordinaire du point de vue des émissions de CO₂. Sur l'exercice 2023, la banque a généré un volume total de 571 tonnes de CO₂ (en baisse de 16%). Cette réduction est à prendre avec précaution car elle est en partie due à un changement de méthodologie.

En effet, les émissions pour les années 2022 et 2021 ont été ajustées en raison de la mise à jour des facteurs d'émission définis dans les bases de données de référence (Mobitool, KBOB). Elles sont ainsi passées de 546 à 600 tonnes en 2021 et de 606 à 676 tonnes en 2022.

Les changements concernent essentiellement la mobilité, l'électricité ainsi que le chauffage à distance. Pour la mobilité, la mise à jour inclut maintenant la production de carburant (pour les véhicules d'entreprise). Ces ajustements sont conformes aux indications du GHG Protocol et ont été opérés par le prestataire qui calcule le bilan carbone de la banque, Projets21.

Sur l'exercice 2023, outre l'actualisation des facteurs d'émission, le passage au chauffage à distance au Locle et à La Chaux-de-fonds a eu un effet positif sur le bilan CO₂. En revanche, la mobilité a eu un impact plus important. D'une part, les émissions liées aux trajets pendulaires ont progressé de 343 à 353 tonnes. D'autre part, la différence dans le calcul d'utilisation des véhicules privés pour les déplacements professionnels, couplée à un probable accroissement des visites à la clientèle, a également eu un impact à la hausse (de 35 à 42 tonnes pour les trajets professionnels).

Emissions de gaz à effet de serre (GES) selon source

	Unité	2023	2022	2021
Total	t	571	676	600
- Chauffage	t	103	205	229
- Déchets	t	6	6	6
- Déplacements professionnels	t	42	35	28
- Eau	t	2	2	2
- Electricité	t	9	10	10
- Fret	t	1	1	1
- Bureautique (papier, impressions, envois, hardware)	t	37	59	53
- Sous-traitance	t	16	15	15
- Trajets pendulaires	t	353	343	257

Les chiffres sont arrondis à la tonne, ce qui explique l'écart dans le total.



La feuille de route globale de réduction des émissions de fonctionnement, alignée sur les objectifs du Canton de Neuchâtel, est en cours de réalisation. Elle prévoit donc une réduction des émissions carbone pour 2040, avec une tolérance identique à celle du canton, à savoir 10% d'émissions résiduelles.

Depuis 2021, la BCN apporte une contribution pour les émissions carbone qu'elle génère actuellement via les prestations bancaires en collaborant avec On-a-mission. Cette organisation à but non lucratif pilote des projets de reforestation à l'international pour apporter des contributions contre le changement climatique.

Plan de mobilité

Constatant que plus de la moitié des émissions de fonctionnement qu'elle calculait jusqu'à présent dans son bilan carbone étaient liées à la mobilité du personnel (62% en 2023), la BCN a réalisé un travail de fond pour encourager ses collaboratrices et collaborateurs à adopter une mobilité plus douce pour se rendre sur le lieu de travail. Un plan de mobilité a ainsi été lancé en 2023 avec l'objectif de réduire de 20% sur trois ans (2024-2026) les émissions de gaz à effet de serre dues aux trajets pendulaires.

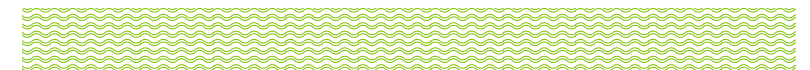
Ce plan vise à la fois à réduire la consommation énergétique des pendulaires, mais également à changer les comportements de mobilité dans leur globalité. Une enquête et des ateliers internes ont été menés afin d'analyser les habitudes de chacune et chacun et déterminer les potentiels d'évolution des modes de transport.

Ce plan prévoit que les personnes privilégiant un moyen de transport durable pour se rendre à leur lieu de travail (transports publics ou à la force de leurs mollets – à pied, vélo, etc.) bénéficient d'un forfait annuel à choix de CHF 600 octroyé par l'employeur. Pour les autres collaboratrices et collaborateurs, les places de parking deviennent payantes. Ce principe permet de financer en partie les mesures incitatives.

Les personnes privilégiant un moyen de transport durable bénéficient d'un forfait annuel de CHF 600.

Green IT

Le dernier bilan Green IT de la banque date de 2021. Il faisait un état de maturité du CMMI (modèle de maturité pour la gouvernance du système d'information) de 4,44 sur la note maximale de 5. Des recommandations, issues de ce rapport, comme l'arrêt des ordinateurs par le personnel le soir, ont été introduites. Mais cette thématique du numérique responsable, avec notamment le calcul précis de l'empreinte numérique de la banque et une nouvelle feuille de route détaillée, sera reprise en 2024.

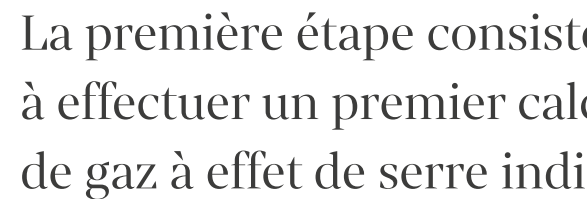


Calcul des émissions financées

En parallèle à l'optimisation de son fonctionnement interne, la BCN est consciente de l'impact environnemental que peuvent engendrer ses activités indirectes. Elle finance ainsi des émissions de gaz à effet de serre par les crédits qu'elle octroie et ses investissements, ainsi que ceux réalisés par sa clientèle. Méthodologiquement, selon le GHG Protocol, ces émissions dites financées complètent le scope 3 du bilan carbone. Pour un établissement bancaire, il s'agit d'un impact beaucoup plus important que les émissions de fonctionnement elles-mêmes.

La première étape consistera, en 2024, à effectuer un premier calcul et une première analyse de ces émissions indirectes. Cette base permettra ensuite de démarrer une feuille de route vers la décarbonation de ces émissions également.

Rappelons qu'en 2022, la BCN a participé au test climatique « PACTA » (Paris Agreement Capital Transition Assessment) mis sur pied par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) en collaboration avec le Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales. Cette étude permet une comparaison entre les établissements bancaires, mais n'offre pas une vue suffisamment détaillée des émissions financées. Cette lacune sera comblée grâce à l'analyse qui sera réalisée en 2024.



La première étape consistera, en 2024,
à effectuer un premier calcul des émissions
de gaz à effet de serre indirectes.

Consommation des ressources énergétiques

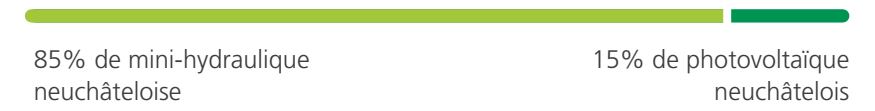
La BCN est soucieuse d'économiser les ressources et d'accroître l'efficacité et l'autonomie énergétique de ses bâtiments depuis de nombreuses années.

Ainsi, au fil des ans, en mettant en œuvre diverses initiatives, la BCN a réussi à réduire sa consommation globale des ressources. Relevons que l'électricité consommée pour le fonctionnement de la BCN provient exclusivement de sources vertes régionales, avec une électricité composée à 85% de mini-hydraulique neuchâteloise et à 15% de photovoltaïque neuchâtelois.

Depuis 2008, dans le cadre du programme Energo et de la Convention d'objectifs volontaire de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC), en collaboration avec le bureau de conseils Planair SA, la BCN a réduit sa consommation d'électricité sur ses trois sites principaux. A Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds, la baisse atteint plus de 40%. Quant au site de Colombier, il est sur le point d'obtenir également la médaille de platine d'Energo (qui correspond à une réduction de 40%).

La réduction de la consommation électrique annuelle des trois grands sites cumulés, entre 2009 et 2023, atteint près de 380'000 kWh, soit une économie de 43%, équivalente à la consommation annuelle de 85 ménages. Pour les mêmes sites, en tenant compte de la moyenne annuelle en degrés-jours, entre 2012 et 2023, le gain sur le chauffage atteint 25% (190'000 kWh).

100% de l'électricité consommée pour le fonctionnement de la BCN provient de sources vertes régionales



Bien que la BCN, par la nature de son activité économique, ne soit pas un important générateur de déchets, des mesures ont été entreprises afin de les revaloriser ou de les réduire avec, par exemple, la sensibilisation des collaboratrices et collaborateurs à travers la mise en place de centres de tri ou encore la suppression de la vaisselle à usage unique.

Les différents sites de la banque sont reliés au système local d'approvisionnement en eau ainsi qu'à des stations locales d'épuration des eaux usées. La banque a mis en place un système de récupération de l'eau de pluie à son siège principal.



GRI	Consommation des ressources	Unité	2023	2022	2021
302-1	Consommation d'énergie au sein de la BCN	kWh	1'763'446	1'886'392	2'083'274
	- Consommation des véhicules de service	kWh	52'078	30'352	26'366
	- Consommation des bâtiments	kWh	1'711'368	1'856'040	2'056'908
	- Electricité	kWh	683'908	742'789	764'689
	- Chaleur	kWh	1'027'460	1'113'251	1'292'219
	- Energies renouvelables	kWh	620'285	367'150	358'670
	- Combustibles fossiles	kWh	407'175	746'101	933'549
	- Gaz naturel	kWh	351'245	657'431	819'189
	- Mazout	kWh	55'930	88'670	114'360
302-1	Consommation totale d'énergie des bâtiments	kWh	1'711'368	1'856'040	2'056'908
	- dont renouvelable	kWh	1'304'193	1'109'939	1'123'359
	- dont non renouvelable	kWh	407'175	746'101	933'549
	- Quote-part d'énergie renouvelable	%	76%	60%	55%

GRI	Consommation des ressources	Unité	2023	2022	2021
302-3	Consommation d'énergie employé-e à plein temps (EPT)	kWh	5'906	6'485	7'464
301-1	Consommation totale de papier	kg	20'492	24'459	22'217
301-2	- Quote-part de papier FSC	%	100%	100%	100%
303-5	Consommation totale d'eau	m ³	2'727	3'152	2'596
	- Eau potable	%	93%	94%	93%
	- Eau de pluie	%	7%	6%	7%
306-3	Déchets générés	kg	19'036	19'083	20'326
306-4	- Déchets non destinés à l'élimination (recyclage)	kg	12'412	11'770	13'672
	- Taux de recyclage des déchets	%	65%	62%	67%
306-5	- Déchets destinés à l'élimination	kg	6'605	7'286	6'629
306-5	- Déchets spéciaux	kg	19	27	25

Biodiversité

Quand les activités humaines produisent des gaz à effet de serre, environ la moitié reste dans l'atmosphère, alors que le reste est absorbé par la terre et les océans. Ainsi, la protection de ces écosystèmes, et la biodiversité qu'ils contiennent, est précieuse pour la richesse de la planète dans la lutte contre les changements climatiques.

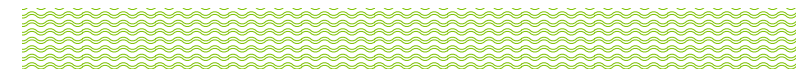
Consciente de ce qui précède, la BCN réfléchit actuellement à l'élaboration d'une stratégie en matière de biodiversité et étudie les moyens d'action à sa disposition pour s'engager dans la préservation, voire le développement, de ce patrimoine naturel. Elle ne possède aucun bâtiment à proximité de zones protégées. Relevons tout de même qu'elle accueille deux ruches dans ses jardins du siège à Neuchâtel. Elle a également mené une action avec ses apprenti·e·s avec la plantation d'arbres fruitiers pour diversifier encore plus le verger de la Coopérative de La Bor dans la région. Lors de cette action où les jeunes ont découvert le travail de la terre, ils ont pu comprendre la nécessité de la biodiversité liée à l'agriculture.



Les aspects ESG des produits et services

En tant que prestataire financier touchant à divers domaines, la BCN est soucieuse de proposer des produits et prestations qui répondent à des critères ESG.

Elle entend ainsi permettre à sa clientèle de faire des choix éclairés, que ce soit dans le domaine des crédits ou des placements. Globalement, elle travaille sur deux axes, d'une part, l'élargissement des gammes de produits intégrant déjà des critères ESG et, d'autre part, le renforcement de ces critères dans l'offre existante.



Les financements

Les opérations de crédit sont au cœur du modèle d'affaires de la BCN. Avec sa politique d'octroi des crédits, pour les particuliers, les entreprises et les corporations de droit public, la banque contribue au dynamisme et à la prospérité du canton de Neuchâtel. A ce titre, elle participe indirectement à la création ou au maintien de nombreux emplois et services sur le territoire cantonal. La BCN n'exclut pour l'heure aucune activité économique mais les critères de développement durable sont de plus en plus intégrés dans les échanges avec les entreprises et institutions pour les crédits commerciaux ou les privés lorsqu'ils s'agit de biens de rendement ou de propriété par étage (PPE). Lors de l'analyse de nouveaux financements de maisons d'habitation en propre usage, les notions de durabilité sont, quant à elles, systématiquement abordées lors des entretiens avec la clientèle.

Crédits hypothécaires

Acteur clé du financement hypothécaire dans le canton de Neuchâtel, avec le financement de plus de 15'800 objets, la BCN possède une gamme de prêts hypothécaires, baptisée EcoHabitat, pour inciter sa clientèle à économiser des ressources, à accélérer la transition énergétique et à préserver la valeur des biens immobiliers à long terme.



« Guide de la rénovation énergétique : comment transformer votre bien en 5 étapes ? »

En 2023, la BCN a revu entièrement cette gamme afin qu'elle soit plus incitative pour la clientèle. Désormais, elle se décline en trois offres distinctes : un prêt pour les nouvelles constructions et acquisitions d'objets neufs, un prêt pour les rénovations (travaux d'amélioration énergétique) et un prêt pour le changement du système de chauffage, lorsque celui-ci se révèle encore énergivore (gaz, mazout et électrique direct). Ces offres sont disponibles pour les maisons individuelles, les PPE et les immeubles d'habitation, qu'ils soient à propre usage ou en location.

Simulateur pour les chauffages

Depuis plusieurs années, toujours avec le but d'encourager les initiatives privées et collectives en faveur de la transition énergétique, la BCN propose aux particulières et particuliers ainsi qu'aux propriétaires d'immeuble de rendement un simulateur. Celui-ci permet d'estimer les économies financières et d'émissions de CO₂ projetées en cas de changement de système de chauffage.

Enfin, en collaboration avec le bureau de conseils Planair SA et le Service cantonal de l'énergie, la BCN a édité le premier « [Guide de la rénovation énergétique : comment transformer votre bien en cinq étapes ?](#) ». Cet outil pragmatique offre une marche à suivre en cinq étapes pour les propriétaires.

Crédits aux entreprises

Conformément à la mission qui lui est conférée par la loi, la BCN finance toutes les branches de l'économie neuchâteloise. A l'heure actuelle, la BCN n'exclut de facto aucun secteur. Elle ne propose pas de produits et services ESG spécifiques pour sa clientèle entreprises. Elle fait toutefois preuve de vigilance vis-à-vis des risques et des impacts sociaux et environnementaux liés à ses financements, et donc dans l'octroi de ses crédits aux sociétés. La BCN sensibilise progressivement sa clientèle commerciale aux enjeux liés à la transition énergétique et les mesures à prendre pour réduire son empreinte carbone.

Fondation de cautionnement BCN

La BCN a créé en 2009 une Fondation de cautionnement dans le but de soutenir le développement d'entreprises neuchâtelaises prometteuses se trouvant dans des situations financières ne correspondant pas totalement aux critères retenus usuellement par des banques pour l'octroi de crédits commerciaux.

Depuis sa création, la Fondation a permis de soutenir 22 PME pour un montant total de cautionnement de CHF 8'838'000. A fin 2023, un solde de cautionnement pour 10 entreprises représentait un engagement de CHF 1'997'000.

Les placements

La BCN est convaincue qu'il est possible de rechercher de la performance dans les investissements tout en prenant en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). La banque veut ainsi assumer sa responsabilité traditionnelle, gage d'une rentabilité appropriée, augmentée de sa responsabilité citoyenne de favoriser le développement d'une société plus équitable et durable.

De plus en plus consciente que les investissements laissent une « empreinte » ESG, laquelle peut être négative, neutre ou positive, la BCN assume sa responsabilité de contribuer au développement durable en conseillant ses clientes et clients afin qu'ils puissent mieux connaître, influencer, voire contrôler les conséquences de leurs placements.

La BCN prône donc une gestion responsable des placements financiers et assure une transparence sur les critères qu'elle applique dans les véhicules qu'elle propose à sa clientèle.



Mandats de gestion BCN Durable (Standard et SwissPlus)

La politique de durabilité des mandats de gestion est basée sur quatre principes :

1. Exclusion au niveau stratégique des investissements dans les matières premières*.
2. Exclusion au niveau de l'allocation, des investissements directs dans les sociétés présentes sur la liste d'exclusion de l'Association suisse pour des investissements responsables (www.svkv-asir.ch) ainsi que celles du secteur des énergies fossiles. Les sociétés actives dans d'autres secteurs sujets à controverse font l'objet d'une surveillance accrue.
3. Investissements directs
 - a. Rating minimum
Les investissements directs doivent obtenir un rating ESG de minimum BB. Cette note est fournie par une agence de notation externe, MSCI ESG Research, qui analyse l'entreprise en détail selon des critères ESG.



- b. Controverses
Les entreprises qui ont des controverses très sévères selon les données fournies par MSCI ESG Research (niveau rouge dans leur échelle) sont exclues automatiquement de l'univers de placement BCN.
4. Investissements indirects
Lorsqu'une partie du mandat est investie dans un fonds de placement, la BCN s'assure que ce dernier suit une stratégie de placement en matière de durabilité.

70 % minimum des titres du portefeuille respectent les critères de durabilité établis par la BCN

L'univers de placement respectant des critères de durabilité étant parfois restreint sur certains marchés, au maximum 30% des titres du portefeuille (hors liquidités et alternatifs) peuvent s'écarter des critères de durabilité énoncés ci-contre. En effet, lorsque l'information sur un instrument financier ou une entreprise n'est pas suffisamment disponible, l'un ou l'autre est considéré de facto comme « non ESG », ce qui ne dit rien sur sa réelle qualité ESG.

Grâce à cette approche et au travail de l'Asset Management réalisé à l'interne, la BCN effectue une sélection soignée afin que les placements à caractère durable ciblent principalement des entreprises dont l'activité repose sur des facteurs d'efficacité économique (analyse financière traditionnelle) mais également sur des facteurs de compatibilité écologique (E), de responsabilité sociale (S) et de bonne gouvernance (G).

*Les métaux précieux (or, argent, platine et palladium) ne sont pas concernés par cette exclusion.

Fonds de placement BCN Fonds Durable

Initiée en 2019, puis élargie en 2021, la gamme des trois fonds de placement BCN Fonds Durable respecte également des critères ESG. La politique de durabilité des produits BCN Fonds Durable est basée sur 6 piliers :

6 piliers sur lesquels repose la politique de durabilité des produits BCN Fonds Durable

1. Best-in-class: rating minimum
Les entreprises dans lesquelles les fonds investissent doivent bénéficier d'un rating ESG de minimum BB. Cette note est fournie par une agence de notation externe, MSCI ESG Research, qui analyse l'entreprise en détail selon des critères ESG.



2. Controverse
Les entreprises qui ont des controverses très sévères selon les données fournies par MSCI ESG Research (niveau rouge dans leur échelle) sont exclues automatiquement de l'univers de placement BCN.
3. Intégration
Des analyses qualitatives réalisées par l'Asset Management de la BCN sont utilisées pour analyser les facteurs ESG tels que la pollution de l'eau, le bilan CO₂, les matériaux d'emballage, l'élimination des déchets, les conditions de travail et les principes de gouvernance d'entreprise, qui pourraient influencer le développement financier en termes de rendements ou de risques. Les résultats de cette analyse qualitative alimentent la décision de sélection. Les titres présentant de meilleurs résultats sont préférés à ceux dont les résultats sont plus faibles au moment d'effectuer la sélection.

4. Exclusion
Les sociétés présentes sur la liste d'exclusion de l'Association suisse pour des investissements responsables (www.svvk-asir.ch).
5. Exercice des droits de vote
La direction de fonds exerce les droits de vote sur la base de ses propres directives de vote, qui reposent sur des règles suisses et internationales de gouvernance d'entreprise et sur les principes des Nations Unies pour l'investissement responsable (UN PRI). Pour les investissements en actions, le résultat des votes est publié de manière transparente sur : www.swisscanto.com/voting.
6. Placements indirects
Pour les fonds en valeurs mobilières (fonds de placement et ETF) et les fonds en valeurs immobilières (fonds immobiliers), une liste différenciée de quatre critères a été établie. Pour être inclus dans l'univers de durabilité, ces fonds doivent remplir au minimum deux des quatre critères de la liste. Pour ces placements indirects, les critères détaillés sont notamment disponibles dans la brochure « [Intégration de caractéristiques ESG dans les solutions de placement](#) ».



Un minimum de 70% des actifs des produits BCN Fonds Durable doit être couvert par la politique de durabilité. Cette marge de manœuvre permet d’investir notamment dans des sociétés ou des emprunts de plus petite taille n’ayant pas été évalués par MSCI ESG Research.

Seuls les fonds Durable Revenu et Equilibré ont fait usage de cette marge de manœuvre en 2023, avec une part non ESG (non couverte) de respectivement 7% et 6%. Ils restent encore loin des 30% tolérés. Des rapports de durabilité sont établis trimestriellement et permettent d’évaluer chaque fonds, notamment vis-à-vis de ses pairs.

GRI G4-FS11	2023			2022			2021		
	AuM* (mio CHF)	AuM ESG (mio CHF)	Part ESG (%)	AuM (mio CHF)	AuM ESG (mio CHF)	Part ESG (%)	AuM (mio CHF)	AuM ESG (mio CHF)	Part ESG (%)
Types de produits									
BCN Fonds Durable Actions Suisses	89	89	100%	86	86	100%	102	102	100%
BCN Fonds Durable Revenu	205	190	93%	206	193	94%	235	206	88%
BCN Fonds Durable Equilibré	144	135	94%	124	117	94%	137	125	91%
BCN Certificat Horizon Planète **	6	6	100%	5	5	100%			
Volume	444	420	95%	422	402	95%	473	432	91%

** Assets under management (actifs sous gestion)

** depuis 2022

BCN Certificat Horizon Planète

La BCN a également lancé un nouveau véhicule d'investissement thématique en 2022, le BCN Certificat Horizon Planète. Ce produit structuré est constitué d'entreprises qui favorisent la transition vers une économie plus respectueuse de la planète. Leurs activités sont exposées à l'une des thématiques environnementales suivantes : énergies alternatives, efficacité énergétique, construction durable, préservation de l'eau, prévention de la pollution et agriculture durable. Ces thématiques sont issues de deux dimensions essentielles à la concrétisation des ODD, à savoir la lutte contre le réchauffement climatique et la préservation du capital naturel.

Pour être éligibles, les sociétés doivent réaliser au minimum 20% de leurs revenus (individuellement ou en combinaison) dans les thématiques environnementales détaillées ci-dessus. Afin de capturer des opportunités supplémentaires, le certificat peut contenir jusqu'à 20% de titres s'écartant des critères ci-dessus. Ceux-ci sont soumis à une revue annuelle par le Comité RSE.

Préférences ESG dans le conseil en placement

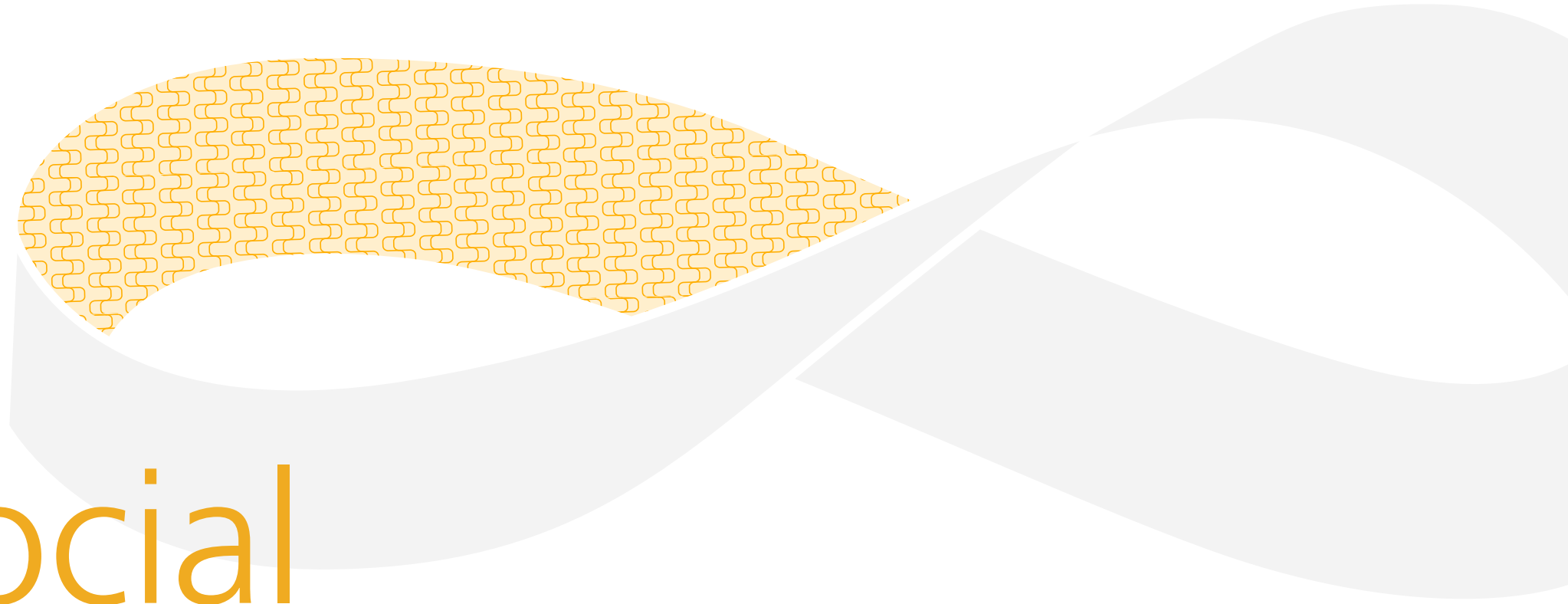
La banque a également utilisé l'année 2023 pour mettre en place le nouveau profil d'investisseur afin de pouvoir recueillir le choix du niveau de préférences ESG des clientes ou clients. En effet, l'Association suisse des banquiers (ASB) a édicté des « Directives pour les prestataires de services financiers relatives à l'intégration des préférences ESG et des risques ESG dans le conseil en placement et la gestion de fortune ». Pour y répondre, la BCN recueille le choix du niveau de préférences ESG lors de l'établissement du profil d'investisseur.

La BCN propose trois niveaux de préférences ESG à sa clientèle (Neutre, Intéressé ou Très intéressé). Ensuite, elle classe ses actifs financiers en 4 niveaux (ESG moins, ESG base, ESG plus et Sélection). Enfin, grâce au niveau de préférences choisi et à l'évaluation des actifs financiers, il est possible de définir les critères de correspondance suivants :

Cette nouvelle approche a été conceptualisée en 2023, les processus ont été adaptés et la documentation mise à jour. Des formations internes ont également été dispensées afin de familiariser le personnel à ces changements (voir les détails dès la page 78). Depuis début janvier 2024, les nouveaux profils d'investisseurs sont réalisés avec l'intégration des préférences ESG. La récolte de cette information sera précieuse pour la BCN afin d'ajuster si besoin son offre de produits à la demande de la clientèle.



Niveau de préférences ESG	Règles
Neutre	Aucune contrainte.
Intéressé	Exclusion de tous les investissements de la catégorie « ESG moins ».
Très intéressé	<ul style="list-style-type: none"> — Exclusion de tous les investissements dans les d'instruments financiers de la catégorie « ESG moins ». — Promotion des investissements de la catégorie « Sélection » avec un minimum recommandé de 10%. — Promotion des investissements ayant les meilleures notes ESG avec un minimum recommandé de 30% dans les catégories « ESG plus » et/ou « Sélection ».



AXE II



Social

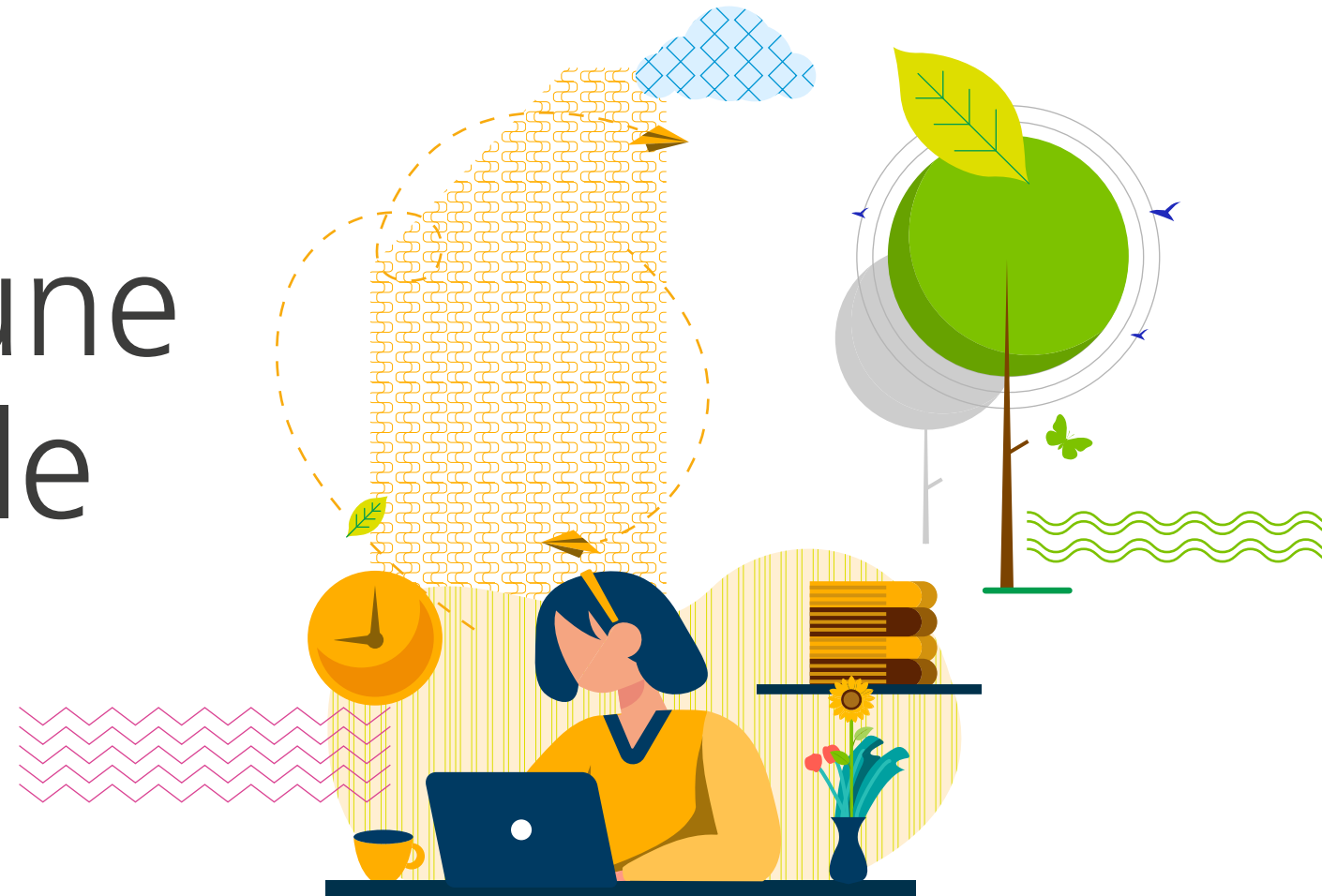
Notre ambition pour le social

Contribuer à l'élaboration d'une société responsable



Objectifs

- Etre un employeur responsable
- Faciliter l'intégration de la clientèle en lui donnant accès aux services financiers



Introduction

Fidèle à ses valeurs humaines, la BCN considère ses collaboratrices et collaborateurs comme la force et le moteur de sa performance.

Consciente de la valeur de ce capital humain, notamment pour une société de services et de conseils, elle poursuit donc une politique active et engagée de gestion des ressources humaines afin de pérenniser la relation de confiance entre l'institution et l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs.

L'égalité et la diversité constituent des valeurs fortes de l'établissement, **qui possède le label Fair-ON-Pay**, gage du traitement salarial équitable de son personnel. En effet, la BCN est persuadée que des équipes mixtes élaborent des solutions plus créatives et équilibrées. C'est pourquoi elle favorise non seulement l'égalité, mais également la diversité (d'opinions, d'origines, etc.) de ses collaboratrices et collaborateurs.

Afin d'être un employeur responsable, et par corollaire également **attractif sur le marché du travail** du canton de Neuchâtel, elle promeut notamment :

- une politique de rémunération équitable et raisonnable
- l'égalité des chances, la diversité et l'intégrité
- des conditions de travail attrayantes et en phase avec leur époque, qui permettent de garantir un équilibre entre vie privée et professionnelle
- un cadre de travail sûr et stimulant
- une large offre en matière de formation continue permettant la montée en compétences des équipes
- le développement d'un état d'esprit entrepreneurial de son personnel en mettant l'accent sur l'autonomie et la responsabilité

Grâce à **une politique de ressources humaines moderne et dynamique**, la BCN entend ajuster en permanence sa gestion et ses outils pour valoriser ce capital humain sur le long terme. Outre le fait de proposer des emplois sûrs dans une entreprise performante, la BCN favorise le développement de son personnel à tous les échelons.

Alors que la digitalisation prend toujours plus d'ampleur, la BCN, en tant qu'acteur local, estime que son personnel doit également avoir à cœur **de continuer à favoriser l'accessibilité aux services financiers pour l'ensemble de sa clientèle**. La formation et la disponibilité de ses collaboratrices et collaborateurs lui permettent notamment d'accompagner la clientèle dans sa réalité quotidienne. L'objectif est l'intégration sociale de chacune et chacun dans l'écosystème BCN.

A l'avenir, diverses mesures seront introduites afin de :

- parfaire l'accompagnement des seniors dans leur parcours bancaire, notamment digital
- renforcer l'accessibilité aux infrastructures physiques et digitales pour les personnes en situation de handicap

Avec sa politique d'affaires orientée sur le long terme, la BCN veut aller plus loin que ses obligations légales pour **contribuer au bien-être de son personnel** et renforcer la responsabilité de ce dernier auprès de l'ensemble de la société.

Enjeux **Emploi, égalité et diversité**

La BCN propose des conditions de travail attractives, des rémunérations équitables et raisonnables, une formation initiale et continue, et vise un équilibre entre vie privée et vie professionnelle, grâce notamment à la flexibilisation du travail.
L'organisation des rapports de travail interne vise à rendre effective l'égalité des chances, d'assurer un traitement uniforme du personnel et d'inclure la diversité.

Impacts

Qualité de vie
Par la manière dont elle traite les aspects d'emploi, d'égalité et de diversité, la BCN peut avoir une influence directe sur la qualité de vie et l'épanouissement d'environ 300 collaboratrices et collaborateurs dans le canton.

En veillant également à cette thématique en lien avec la formation de sa vingtaine d'apprenti-e-s et dans ses rapports avec ses partenaires, elle peut avoir un impact sur les conditions des travailleuses et travailleurs externes sollicités par la BCN (par exemple le service de nettoyage ou les équipes techniques appelés à travailler sur site).

Risques

Risques de perte d'attractivité Potentiel exode de talents essentiels à la BCN.

Risques de non-conformité La BCN s'expose à un risque en cas de non-respect du cadre légal ou réglementaire en lien avec l'égalité des chances, l'accès pour les personnes en situation de handicap, ou la mise en œuvre de pratiques discriminatoires au sein de l'établissement.

Risques réputationnels En lien avec le risque précédent, en cas de non-conformité avec les textes légaux suisses ou d'écart trop important avec les pratiques usuelles, les dommages de réputation pour la BCN pourraient être conséquents.

Risques opérationnels Par le biais de conflits internes, d'un plus gros turnover au sein de la banque, de difficultés de recrutement, de la perte de savoir-faire ou encore d'une baisse de la productivité, la BCN pourrait voir ses opérations altérées.

Opportunités

Image de marque Possibilité de renforcer la marque employeur BCN auprès des salarié-e-s, afin d'améliorer leur satisfaction.

Avantages concurrentiels La mise en œuvre d'une politique RH attractive et égalitaire facilite le recrutement de meilleurs talents.

Réduction des risques opérationnels La productivité peut se trouver augmentée, en lien avec le bien-être au travail par exemple.

Gouvernance renforcée En prônant des valeurs fortes et inclusives, par le biais d'une équipe diversifiée, la gouvernance de la banque se trouve renforcée.

Fidélisation de la clientèle La clientèle peut être sensible et accorder une importance aux principes d'égalité des chances et d'inclusion et ainsi se montrer fidèle à la banque.

Emploi, égalité et diversité

Etant l'un des principaux pourvoyeurs de postes de travail du canton de Neuchâtel, la BCN veut être un employeur responsable.

Grâce à sa politique d'affaires orientée sur le long terme, elle vise à proposer des emplois pérennes dans le canton de Neuchâtel et accorde une place privilégiée à la formation et au bien-être de son personnel.

Durant l'exercice sous revue, l'effectif de la banque, apprenti-e-s compris, est passé de 322 à 331 personnes. Quant au nombre de postes (équivalent plein-temps), il a progressé de 290,9 à 298,6 (+2,6%). Comme une année auparavant, l'exercice 2023 a été intense en recrutement puisque ce sont précisément 40 personnes qui ont été engagées.

GRI	BCN en tant qu'employeur	Unité	2023	2022	2021
2-7	Nombre d'employé-e-s (apprenti-e-s et stagiaire compris)	Nombre	331	322	314
	- dont nombre de femmes	Nombre	159	154	161
	- dont nombre d'hommes	Nombre	172	168	153
	Nombre d'employé-e-s (équivalent plein-temps)	Nombre	298,6	290,9	279,1
	- Nombre d'employé-e-s à temps partiel	Nombre	115	107	117
	- Nombre d'employé-e-s à temps partiel en %	%	34,7%	33,2%	37,3%
	Fluctuation (nette) au total	Nombre	76	68	57
	Taux de rotation du personnel	%	11,5%	10,6%	9,1%
401-1	Recrutements au total	Nombre	40	41	22
	Taux de recrutement au total	%	12,1%	12,7%	7%
	- dont recrutement de femmes	%	40,0%	29,3%	18,2%
	- dont recrutement d'hommes	%	60,0%	70,7%	81,8%

Les chiffres sont arrondis à la décimale.

L'évolution des métiers de la banque et l'introduction de méthodes de travail digitalisées nécessitent également une transition dans les profils retenus. En effet, si la numérisation permet d'automatiser certains processus et facilite les interactions avec la clientèle, elle présente également d'autres défis, par exemple en matière de sécurité. Ainsi, les ressources humaines de la BCN accompagnent cette évolution au sein de l'établissement. Les charges de personnel se sont élevées à CHF 43,1 millions l'an dernier, en hausse de 7,6% par rapport à 2022.

Dans plusieurs domaines, la BCN garantit des conditions plus avantageuses que les dispositions légales, comme définies par le Code des obligations.

La BCN applique la Convention relative aux conditions de travail du personnel bancaire (CPB). Celle-ci fixe par exemple le temps de travail, les vacances, les congés et les jours fériés, les salaires minimaux, les prestations sociales, ainsi que la participation des employé·e·s à une commission du personnel. Dans plusieurs domaines, la BCN garantit des conditions plus avantageuses que les dispositions légales, comme définies par le Code des obligations. Le règlement du personnel s'applique à toutes les collaboratrices et collaborateurs de la banque, à l'exception des membres du Conseil d'administration. Il fixe toutes les conditions précises et les prestations accordées par l'employeur.

La banque offre notamment une rente temporaire « pont AVS » pendant deux ans (ou plus en diluant le montant sur le nombre de mois anticipés) pour la collaboratrice ou collaborateur qui prend sa retraite conformément au règlement de prévoyance de la Caisse de retraite et qui n'est pas encore au bénéfice d'une rente de vieillesse de l'AVS.

Les avantages sont identiques pour l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, quel que soit leur niveau hiérarchique ou leur taux d'activité. L'an dernier, ce sont 8 personnes qui ont bénéficié d'un congé parental (congé maternité et paternité).

GRI	Bénéficiaires d'un congé parental	Unité	2023	2022	2021
401-3	Collaboratrices ayant bénéficié d'un congé maternité	Nombre	4	3	6
	Taux de reprise du travail après un congé maternité	%	100%	100%	100%
	Collaborateurs ayant bénéficié d'un congé paternité	Nombre	4	0	3
	Taux de reprise du travail après un congé paternité	%	100%	-	100%



La satisfaction du personnel est mesurée régulièrement au travers d'une enquête et permet d'ajuster la politique des ressources humaines lorsque cela est nécessaire. Une nouvelle enquête sera mise sur pied en 2024 et intégrera des thématiques comme le développement durable et la diversité.

Avant l'introduction du plan de mobilité, les collaboratrices et collaborateurs bénéficiaient déjà d'un encouragement à la mobilité douce, d'une valeur de CHF 200. Les apprenti-e-s de la BCN bénéficient également d'un abonnement pour se déplacer dans le canton et une grande majorité de collaboratrices et collaborateurs désireux d'entreprendre un cursus de formation se voient financer les transports publics leur permettant de relier leur lieu de formation.

Subventionnements transports publics	Unité	2023	2022	2021
Nombre de bénéficiaires	Nombre	76	73	73
Montant	CHF	15'200	14'600	14'600

Solidité de la Caisse de retraite

La Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la Banque Cantonale Neuchâteloise est une fondation juridiquement autonome. Le taux de couverture de la Caisse de retraite était de 114% à la fin de l'exercice 2022, les chiffres 2023 n'ayant pas encore été publiés. En 2022, 22,6% des salaires bruts ont été versés dans la Caisse de

pension sous la forme de cotisations de risque et de cotisations d'épargne, l'employeur s'étant acquitté de 64% et les employé-e-s de 36% des montants, la BCN allant ainsi au-delà de ses obligations légales en la matière. Fin 2022, les avoirs de vieillesse des assurés actifs étaient plus de 4 fois supérieurs à l'avoir de vieillesse minimal défini par la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP).

Formation adéquate

Un personnel adéquatement formé constitue un facteur clé de réussite pour la BCN. En misant sur la formation initiale et continue de son personnel, la banque renforce les compétences de son capital humain et accroît son professionnalisme.

La BCN figure ainsi parmi les principales entreprises formatrices dans le canton de Neuchâtel avec 18 apprenti·e·s dans la filière Employé·e de commerce orientation banque et 1 apprenti dans la filière Agent·e d'exploitation. Dans la mesure du possible, la BCN est ouverte à conserver ce personnel au terme de sa formation. Durant l'exercice sous revue, 6 personnes (85%) ont été engagées en son sein une fois diplômées.

Elle met également un accent particulier sur la formation continue. Elle permet le développement des compétences des collaboratrices et collaborateurs, tant au niveau des filières internes, des certifications de Swiss Association for Quality (SAQ) que des formations supérieures diplômantes externes. En moyenne, pour le renforcement des compétences et pour assurer l'employabilité du personnel, ce sont 2,6 jours de formation qui ont été dispensés par collaboratrice ou collaborateur durant l'exercice sous revue.

Pour 2023 et les années précédentes, ce nombre de jours ne tient pas compte des formations organisées à l'interne, ni des modules de formation validés sur l'outil d'e-learning intrinsèque à la banque.

Cette plateforme didactique en ligne contient des programmes d'apprentissage propres à la banque (ESG, compliance, sécurité, produits, etc.). Plusieurs éléments n'ont pu être définis pour les années antérieures à 2023, mais des outils permettant de comptabiliser l'ensemble des formations, notamment celles réalisées à l'interne, seront mis en œuvre en 2024.

Ces séances internes, comme les formations externes, permettent à l'employé·e de maintenir son niveau de compétences et de faire évoluer ces dernières, notamment au regard de la transition numérique qui s'opère actuellement dans la banque. Une préparation à la retraite est également proposée au personnel afin que la fin de la vie active s'opère dans les meilleures conditions.

Par ailleurs, la refonte complète du système d'évaluation du personnel a permis d'instaurer une approche de feedbacks beaucoup plus régulière avec la création d'entretiens spécifiques entre la collaboratrice ou le collaborateur et sa hiérarchie. Sur l'ensemble du personnel, ce sont 280 personnes qui ont bénéficié au minimum d'une revue de performance, qui prend la forme d'un « entretien de feedback » à la BCN. Le changement de système ainsi que la rotation du personnel durant l'année expliquent la différence avec le nombre total d'employé·e·s à la BCN.

Ce processus de gestion de la performance est fort utile pour aiguiller le personnel et établir les mesures à mettre en œuvre, notamment en termes de formation, afin de permettre un développement optimal de chacune et chacun.

GRI	Formation initiale et continue	Unité	2023	2022	2021
404-1	Total des employé·e·s en formation	Nombre	331	n.d.*	n.d.*
	- dont apprenti·e·s	Nombre	19	20	20
	- dont étudiant·e·s en formation afin d'obtenir la maturité prof.	Nombre	19	19	18
	- dont participant·e·s au programme de formation interne	Nombre	331	n.d.	n.d.
	- dont stagiaire	Nombre	1	1	0
	Formation continue	Jours	2,5	2	2
	Montant consacré à la formation	CHF	628'892	692'035	457'901

* Non défini

Santé, sécurité et équilibre de vie

La santé, la sécurité et l'équilibre des vies personnelle et professionnelle sont des thèmes traités par la banque afin d'offrir un cadre de travail sûr et stimulant pour les collaboratrices et les collaborateurs. La BCN offre une flexibilité dans les horaires, avec une annualisation du temps de travail et la possibilité, pour de nombreuses fonctions, de télétravailler un jour par semaine. Sur les 311 personnes employées par l'établissement (apprenti·e·s et stagiaire non inclus), 102 en ont bénéficié.

Le système de gestion de la santé et de la sécurité au travail s'applique à l'ensemble du personnel, mais les autres employé·e·s qui travaillent au sein de la banque ou de ses centres de conseils (personnel technique, d'entretien, etc.) sont également soumis au même dispositif.

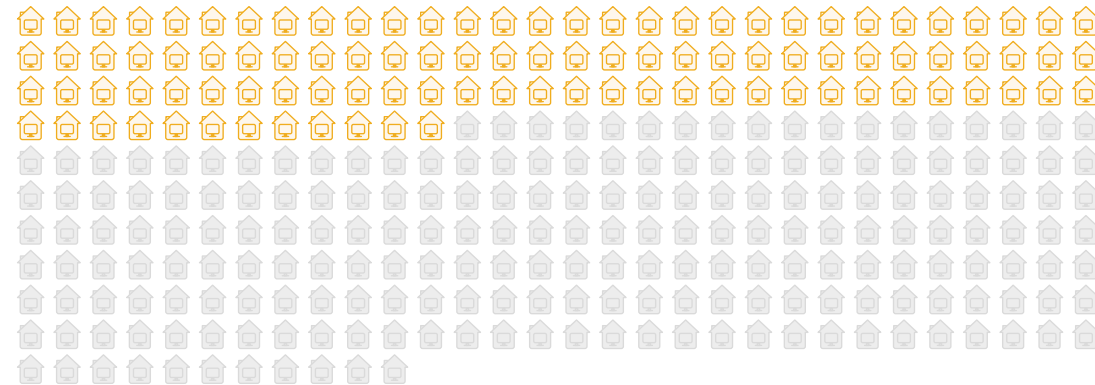
Le personnel de la BCN n'est exposé à aucun danger particulier au niveau des accidents du travail. Le nombre moyen de jours d'absence pour cause de maladie a quant à lui augmenté en 2023 par rapport à l'année précédente pour s'établir à 6,4. Le taux d'absentéisme s'est établi à 2,3% l'an dernier.

GRI	Santé et sécurité au travail	Unité	2023	2022	2021
403-9	Accidents prof. (avec arrêt de travail)	Nombre	7	4	10
403-10	Jours d'absence par employé·e·s	Nombre	7,4	7	6,4
	- pour cause de maladie	Nombre	6,4	5,9	5,7
	- pour cause d'accident	Nombre	1	1,1	0,7

Les chiffres sont arrondis à la décimale.

102

personnes ayant bénéficié du télétravail
sur les 311 personnes employées par l'établissement



Au-delà des exercices de premiers secours et d'évacuation proposés et des possibilités de vaccination offertes, la BCN prend des mesures préventives en matière de promotion de la santé afin de réduire les risques de maladie. Des bureaux ergonomiques, la mise à disposition de fruits et l'encouragement à prendre des repas équilibrés, par un partenariat avec une entreprise de restauration locale via un réfrigérateur sur sites, font partie du dispositif de base. Le club de loisirs interne à la banque offre également des activités sportives, mais aussi à caractère social, permettant à la fois de se dépenser et de nouer des relations de qualité avec ses collègues.

Le club de loisirs interne à la banque offre des activités sportives, mais également à caractère social, permettant à la fois de se dépenser et de nouer des relations de qualité avec ses collègues.

Grâce au système de gestion des absences, l'encadrement peut réaliser une détection précoce des membres du personnel à risque, afin que le service des RH puisse suivre ces membres de manière individualisée et personnalisée avec ces deux objectifs : les soutenir au mieux dans un premier temps et leur permettre une réinsertion dans l'entreprise dans un second temps.



Cette approche complète (équilibre vie privée / vie professionnelle, promotion de la santé en général et détection des absences à risque) favorise également le bien-être mental des collaboratrices et collaborateurs. Elle permet ainsi de prévenir l'épuisement professionnel (burn-out) ainsi que d'autres maladies qui affectent la santé mentale. Les spécialistes des ressources humaines suivent régulièrement des formations dans ce domaine afin de détecter précocement les situations à risque.

Diversité, inclusion et égalité des chances

La BCN entend offrir un environnement de travail respectueux des différences et met en valeur les qualifications, les compétences et les réalisations de chacune et de chacun. Elle veille à l'équité interne et à promouvoir la diversité tout en offrant les mêmes opportunités à l'ensemble de son personnel.

Elle présente ici pour la première fois la structure par genre de son personnel et détaille la diversité au sein de ses organes et de son encadrement. La banque emploie 159 femmes, ce qui représente 48% du personnel.

L'organe suprême de la banque, le Conseil d'administration, affiche un équilibre entre ses 7 membres (3 femmes et 4 hommes). Fin 2023, le Comité de direction comptait une représentante féminine sur un total de 4 membres et la direction élargie 3 sur 9 membres. Quant à la part de femmes dans l'encadrement tous secteurs confondus, elle atteint 10,3%, en progression sur trois ans, contre 17,2% pour les hommes.

GRI	Egalité des chances	Unité	2023	2022	2021
405-1	Femmes cadres supérieures (dès sous-directrice)	%	0,9%	0,6%	0,3%
	Hommes cadres supérieurs (dès sous-directeur)	%	3%	3,4%	3,8%
	Femmes cadres (dès mandataire commerciale)	%	10,3%	9,3%	10,5%
	Hommes cadres (dès mandataire commercial)	%	17,2%	18,9%	18,5%
	Femmes dans l'ensemble du personnel	%	48%	47,8%	51,3%
	Hommes dans l'ensemble du personnel	%	52%	52,2%	48,7%



Répartition par genre du personnel de la BCN



Traitement équitable

La banque applique un système global de rémunération proportionné à sa taille, sa structure et son marché, équitable et non discriminatoire. La banque poursuit une philosophie basée sur le succès durable et collectif, succès à partir duquel une rémunération incitative peut être octroyée. Ainsi, selon leur niveau de fonction, les membres du personnel reçoivent une participation aux résultats qui dépend du résultat global de la banque. Cette approche incite l'ensemble du personnel à travailler dans l'intérêt à long terme de la clientèle et de la banque. La politique de rémunération de la banque est supervisée par le Comité de rémunération et de nomination du Conseil d'administration.

Aucune indemnité de départ n'a été versée durant l'exercice écoulé. En revanche, une prime extraordinaire de CHF 2'000 a été octroyée à toutes les collaboratrices et à tous les collaborateurs (à l'exception des membres de la direction et des apprenti·e·s), en plus de la participation annuelle aux résultats en raison des excellents bénéfices réalisés par la banque en 2023.

A la BCN, la règle d'un salaire égal pour un travail égal est appliquée. Elle fait vérifier ce principe par un organisme externe et grâce à son modèle de rémunération éprouvé, mais régulièrement tenu à jour. Elle a ainsi renouvelé son certificat Fair-ON-Pay l'an dernier, label attribué par la société de conseils en ressources humaines Comp-On et contrôlé par l'organisme indépendant Société Générale de Surveillance (SGS).

Le modèle de fonctions, évaluées à une échelle uniforme et avec des critères objectifs, permet d'atténuer au maximum les différences entre les genres, même si un écart subsiste (moins de 5%).

Banquier, banquière

Comme le langage constitue un outil puissant en termes de valeurs et de représentation, la BCN a introduit pour la première fois un « Guide du langage égalitaire » à l'interne, qui a pour vocation d'uniformiser les pratiques d'écriture inclusive et de développer son emploi au sein de l'établissement. Et si la BCN ne compte pour l'heure aucune gérante de fonds, elle invite par exemple à féminiser ou à masculiniser les désignations de personnes ou à privilégier une formulation neutre lorsque cela est possible.



Lancement d'alertes

Afin de soutenir son personnel dans le traitement de situations complexes, que ce soit au niveau professionnel ou privé (finances, harcèlement, séparation, etc.), la banque a mis en place une antenne externe, opérée par la société Movis, à la disposition et à l'écoute du personnel. Financée par la BCN, cette prestation assure l'anonymat des personnes qui souhaitent en bénéficier. En 2023, l'antenne a été sollicitée à 7 reprises.

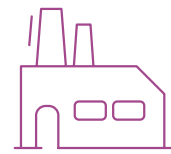
Par ailleurs, ce partenaire agit également comme plateforme de contact pour tout signalement d'activités irrégulières, non éthiques ou illégales à l'interne (whistleblowing), toujours de manière anonyme. Pour l'heure, cette prestation n'est pas possible pour les parties prenantes externes de la banque. En 2023, aucune annonce n'a été faite via ce canal.

En 2023, l'antenne à l'écoute du personnel a été sollicitée à 7 reprises pour le traitement de situations complexes au niveau professionnel ou privé.





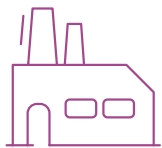
AXE III



Economie

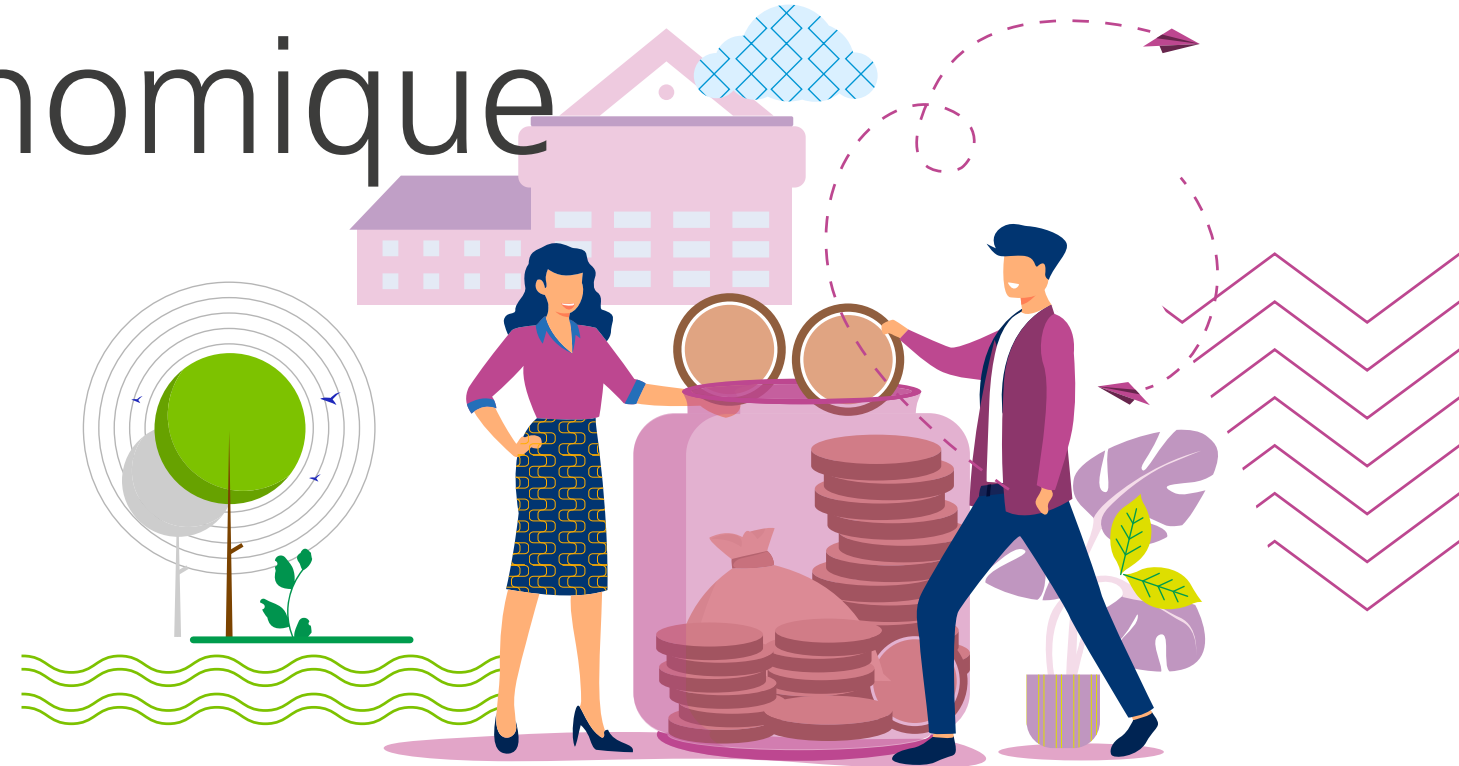
Notre ambition pour l'économie

Soutenir durablement la prospérité économique neuchâteloise



Objectifs

- Accompagner les PME dans leur transition
- Stimuler l'innovation en anticipant les défis futurs
- Soutenir le tissu associatif, sportif et culturel
- Pérenniser le positionnement de la BCN dans et pour le canton de Neuchâtel



Introduction

La BCN vise toujours la pérennité de son modèle d'affaires avec une vision à long terme, sans maximiser à tout prix les bénéfices à court terme.

En tant que banque au service des PME du canton de Neuchâtel, la BCN souhaite accompagner sa clientèle Entreprises vers des modèles d'affaires durables.

En effet, les avancées réglementaires touchent rapidement les grandes sociétés et les établissements financiers, ce qui aura des répercussions sur les plus petites entités, obligées de se conformer à certaines exigences à l'avenir.

Ainsi, cette évolution nécessite tout d'abord une prise de conscience des entreprises qui les incite à faire leur propre diagnostic ESG **afin d'intégrer ces enjeux à long terme dans leur stratégie d'entreprise.** Sur ce chemin, la BCN peut être un partenaire pour sensibiliser cette clientèle, mais également l'accompagner dans la transition, en développant des produits et services adaptés.

Par son Prix BCN Innovation, mais aussi par ses engagements dans le domaine de la recherche, la BCN entend stimuler l'innovation sur le territoire cantonal. L'objectif est ici double: renforcer la diversité du tissu économique neuchâtelois et proposer des solutions qui **permettent à la société de se projeter dans un futur adapté et résilient.**

Les activités de sponsoring et de mécénat de la banque contribuent également à la dynamique des tissus économique, culturel, sportif de la région et complètent les moyens éducatifs et sociaux existants pour renforcer le bien-vivre ensemble de la population neuchâteloise.

En 2024, la BCN entend renforcer la transparence de sa politique de sponsoring et intégrer des objectifs de développement durable dans la grille d'analyse de ses soutiens. **L'objectif est d'accompagner ses partenaires de longue date,** sans négliger les nouvelles initiatives, et d'obtenir un alignement sur les valeurs centrales associées à cet engagement commun.

L'implication de la banque s'illustre par son soutien au monde associatif, aux partenaires économiques et aux entreprises du canton, principales créatrices d'emplois et de valeur. En effet, la BCN vise toujours la pérennité de son modèle d'affaires **avec une vision à long terme,** sans maximiser à tout prix les bénéfices économiques à court terme.

Cette stratégie lui confère une situation financière saine, qui lui permet de dégager des bénéfices et de rétribuer son actionnaire unique, le Canton de Neuchâtel. Cette création de valeur et cette contribution bénéficient ainsi, en bout de chaîne, à l'ensemble de la population neuchâteloise.

Enjeu **Création de valeur régionale**

Grâce à son ancrage régional et à travers ses activités économiques et de sponsoring, la BCN a une valeur significative pour l'ensemble du canton de Neuchâtel (emplois, soutiens conséquents, redistribution, etc.).

Impacts

Collectivités

L'attribution des bénéfices à l'Etat de Neuchâtel permet une redistribution auprès de la population.

Economie de proximité

Par son approche régionale et le choix de prestataires locaux, la BCN a un impact positif sur l'économie de proximité en favorisant les circuits courts, ainsi que le maintien de postes de travail dans le canton.

Soutiens actifs

Au travers de ses multiples engagements envers les acteurs économiques et sociaux du canton, dans les domaines du sport, de la culture, de l'économie et de la formation, la BCN a un impact sur l'ensemble de la population neuchâteloise.

Risques

Risque d'atteinte à l'image

En cas d'inaction vis-à-vis des acteurs économiques locaux, l'image de la BCN peut se trouver détériorée.

Risque de perte de partenariats

Si la BCN est perçue comme un acteur inactif sur le territoire local, les partenariats locaux peuvent devenir plus compliqués, voire disparaître pour certains.

Risques commerciaux

En cas de pratiques commerciales perçues comme défavorables aux intérêts économiques locaux (manque d'investissement, fermetures de bureaux / succursales), des réactions négatives pourraient survenir et entraîner des risques de perte de clientèle.

Opportunités

Renforcement de la réputation locale

En contribuant positivement à son ancrage régional, la BCN améliore son image de marque au niveau régional.

Avantages concurrentiels

En faisant de la banque une institution démontrant un engagement fort envers sa communauté, la BCN peut se démarquer de ses concurrents.

Développement d'affaires

En participant activement au développement du tissu économique régional, la BCN peut développer de nouvelles relations commerciales locales.

Accroissement de la fidélité et de l'attractivité

Des engagements à long terme et avec des impacts positifs peuvent augmenter la fidélité de la clientèle existante et faciliter l'embauche de talents locaux.

Stimuli à l'économie

En jouant un rôle actif dans le développement régional, la banque veut stimuler l'économie régionale, ce qui peut créer de nouvelles opportunités pour la banque.

Création de valeur régionale

Avec son modèle d'affaires orienté sur le long terme, et une stratégie de proximité, dans son réseau, mais également avec ses partenaires au sens large du terme, la BCN contribue durablement au développement économique du canton de Neuchâtel. De même, son appui au dynamisme du tissu économique régional participe au maintien de places de travail et de formation.

Performance économique

Consciente du rôle qu'elle a à jouer dans la région, elle applique des critères de durabilité pour ses propres achats, notamment la règle de privilégier, à prestation équivalente, les partenaires cantonaux. Ces critères seront toutefois davantage formalisés dans une stratégie d'achats responsables à l'avenir. Elle privilégie les achats locaux lorsque cela est possible et réalise ainsi une part importante de ses achats dans le canton de Neuchâtel (23% des montants et 58% du nombre de fournisseurs) et a recours à des fournisseurs suisses pour des prestations spécifiques, notamment dans les solutions informatiques.



La BCN est une banque engagée pour son personnel, les entreprises neuchâteloises et l'ensemble de la population, si bien que la valeur qu'elle génère reste essentiellement dans le canton de Neuchâtel. Grâce à sa solidité et à la bonne marche de ses affaires, la banque affiche de très bons résultats 2023, détaillés dans le [Rapport annuel](#).



dépensés auprès de fournisseurs helvétiques, dont 23% dans le canton de Neuchâtel

GRI	Dépenses fournisseurs locaux	Unité	2023	2022	2021
204-1	Dépenses fournisseurs domiciliés en Suisse	milliers CHF	41'713	37'226	33'046
	- dont dépenses fournisseurs locaux (NE)	milliers CHF	9'857	8'221	7'293
	Part des dépenses en Suisse	%	98%	99%	98%
	- dont part des dépenses locales (NE)	%	23%	22%	22%
	Nombre de fournisseurs domiciliés en Suisse	Nombre	767	807	787
	- dont fournisseurs locaux (NE)	Nombre	447	465	452

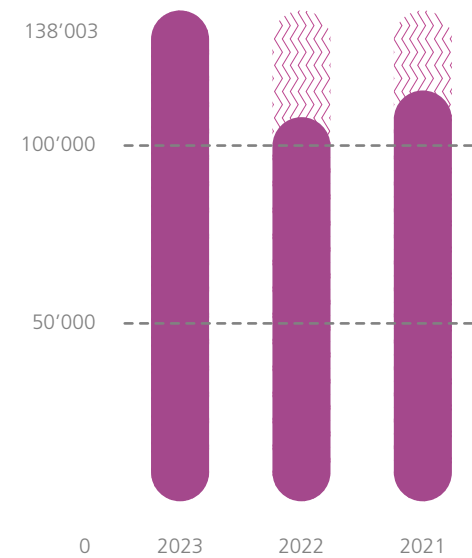
Les chiffres sont arrondis au millier.

Le résultat opérationnel de la BCN a fortement progressé pour atteindre CHF 91,3 millions en 2023, en forte hausse par rapport à l'exercice 2022 (+43,6%). En effet, l'établissement a vu ses revenus dans les opérations d'intérêt augmenter de manière marquée en 2023, notamment grâce à un positionnement très favorable au regard du contexte de taux qui a prévalu durant l'exercice. La banque a ainsi pu encore renforcer sa solvabilité en attribuant un montant de CHF 43,7 millions à sa réserve pour risques bancaires généraux. Le bénéfice de l'exercice s'établit, après cette attribution, à CHF 47,5 millions (+11,6%).

Le versement au Canton de Neuchâtel a été augmenté de CHF 5 millions pour s'établir à CHF 35 millions. Rapportée à la population neuchâteloise, cette contribution représente plus de CHF 196 par habitante ou habitant.

A noter que les fonds propres de base progressent de CHF 56,2 millions pour franchir pour la première fois la barre de CHF 1 milliard. La solidité de la banque s'en trouve encore renforcée.

En termes de création de valeur, la BCN a généré CHF 138,0 millions en 2023, dont CHF 81,8 ont été redistribués, à travers les rémunérations, le sponsoring ou à l'Etat, unique pourvoyeur du capital de dotation de la banque.



Evolution de la distribution de la valeur économique générée sur trois ans (en milliers CHF)

GRI	Création de valeur	Unité	2023	2022	2021
201-1	Valeur économique directe générée	milliers CHF	138'003	107'999	115'505
	Distribution de la valeur économique générée	milliers CHF	81'759	75'283	73'268
	- dont rémunérations du personnel	milliers CHF	43'087	40'027	40'505
	- dont versement au Canton	milliers CHF	35'000	32'000	30'000
	- dont investissement pour la communauté (sponsoring et dons)	milliers CHF	3'672	3'256	2'763
	Valeur économique mise en réserve	milliers CHF	56'244	32'716	42'237



Communautés locales

Au-delà des aspects strictement financiers évoqués ci-dessus, pour faire rayonner le canton de Neuchâtel, la BCN apporte son soutien aux acteurs culturels, économiques, sportifs et sociaux régionaux. Par ses actions, elle partage ses valeurs et de vives émotions, offrant ainsi un cadre de vie agréable aux Neuchâteloises et Neuchâtelois.

En matière de sponsoring et de soutien, la banque répond aux sollicitations de partenaires selon des critères de qualité, de cohérence, mais aussi d'éthique et de valeurs partagées. En termes d'engagement, l'appui de la banque peut se traduire par une participation financière, logistique ou combinée. Ainsi, certains engagements correspondent à du sponsoring, avec un retour d'image attendu pour la banque, alors que d'autres peuvent davantage être classés dans le domaine du mécénat. Le service Marketing & Sponsoring est en charge de piloter la politique de la banque en la matière.

La BCN promeut des manifestations fortement ancrées dans le canton de Neuchâtel et accessibles à tous les publics. Elle ne parraine pas les événements ne se déroulant pas ou dont le bénéfice n'est pas destiné à être utilisé dans le canton. Elle ne subventionne aucun parti politique.

En 2024, toujours avec la volonté d'accroître la transparence et de renforcer la confiance avec l'ensemble des parties prenantes, une nouvelle charte de sponsoring sera établie.

L'an dernier, grâce à d'excellents résultats financiers, la BCN a pu accroître son soutien global. Le montant total de ses engagements est ainsi passé de CHF 3,1 millions à CHF 3,5 millions. En tout, ce sont plus de 300 associations ou événements qui ont bénéficié de son soutien durant l'exercice sous revue.

Pour la première fois, la BCN publie les montants octroyés en fonction des quatre catégories de sponsoring issues de sa stratégie. En 2023, comme à l'accoutumée, la culture et le sport ont majoritairement drainé les soutiens de la BCN.

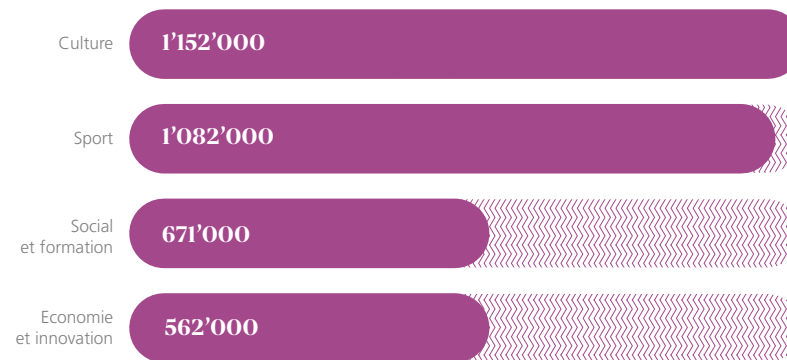
CHF

3'467'000

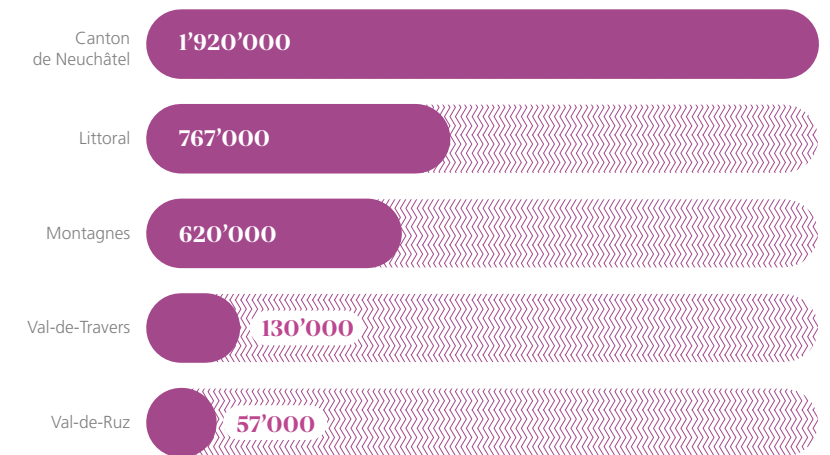
octroyés en soutiens et sponsoring

Dans l'octroi de ses soutiens, la banque essaye également d'avoir une vision de ses engagements de proximité, en les catégorisant par région du canton de Neuchâtel. Evidemment, certains engagements concernent l'ensemble du canton, en raison de leur rayonnement (Festi'neuch par exemple) ou de leur diversité géographique (BCN Tour par exemple) et ne peuvent être rattachés à une région unique.

Répartition des montants 2023 par catégorie (en CHF)



Répartition des montants 2023 par région (en CHF)



Culture

Les festivals Festi'neuch, NIFFFF, Plage des Six Pompes et Corbak, ainsi que le Théâtre du Passage, le TPR et le cinéma avec la BCN Cinecard constituent les engagements traditionnels phares de la BCN dans ce domaine.

Collection BCN

Notons également qu'au fil des ans, la banque a également soutenu le patrimoine culturel et artistique neuchâtelois en acquérant pour compte propre un nombre important de tableaux, sculptures, lithographies, photographies, pendules neuchâteloises et œuvres diverses. Une Commission des œuvres d'art interne à l'établissement est notamment en charge de ce patrimoine, qui doit être préservé et conservé. En 2023, cette collection comptait plus de 340 pièces.

Coup de projecteur

La BCN a apporté son soutien au futur Musée de la Haute Chocolaterie à Môtiers. Celui-ci est conçu comme une expérience mêlant connaissances et ateliers pratiques et permettra de renforcer l'attractivité touristique de la région de Val-de-Travers.

La Fondation culturelle

Dotée d'un capital initial de CHF 2 millions, la Fondation culturelle de la BCN a pour but de soutenir et d'encourager la culture et la création artistique dans le canton de Neuchâtel jusqu'à CHF 300'000 par année. En 2023, la Commission de répartition de la Fondation culturelle a distribué CHF 262'670 précisément à 53 projets artistiques. Depuis sa création en 1983 et jusqu'à fin 2023, elle a attribué un total de CHF 6'808'720 à 1'514 bénéficiaires.

Afin que la distribution se fasse en toute indépendance, le Conseil d'administration de la BCN nomme une Commission de cinq personnes, où ne peut siéger qu'une seule personne représentant la banque.

Composition de la Commission

Thierry Chatelain	Présidence	Directeur de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel
Florence Adam	Membre	Productrice et gérante JMH & FILO Films
Anne Bisang	Membre	Directrice du Théâtre populaire romand
Laurent De Ceuninck	Membre	Professeur au Conservatoire de musique neuchâtelois
Dan Noël	Membre	Représentant du Conseil d'administration BCN

Economie et Innovation

Les Prix BCN Innovation et BCN Boost, le tourisme neuchâtois, Microcity, Finergence et le Technical Watchmaker Show figurent parmi les engagements clés de la BCN dans ce domaine. La banque aide également les jeunes à développer leurs compétences financières en soutenant le programme des banques cantonales Finance Mission.

Coup de projecteur

La Banque Cantonale Neuchâteloise s'est engagée financièrement pour soutenir le Battery Innovation Hub (BIH), basé en ville de Neuchâtel, où les équipes interdisciplinaires du Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM) travaillent sur les batteries du futur. Elle versera pendant trois ans un montant de CHF 100'000 pour permettre aux experts du CSEM de mener leurs travaux sur l'amélioration directe des batteries ainsi que sur la gestion de batteries via l'électronique.

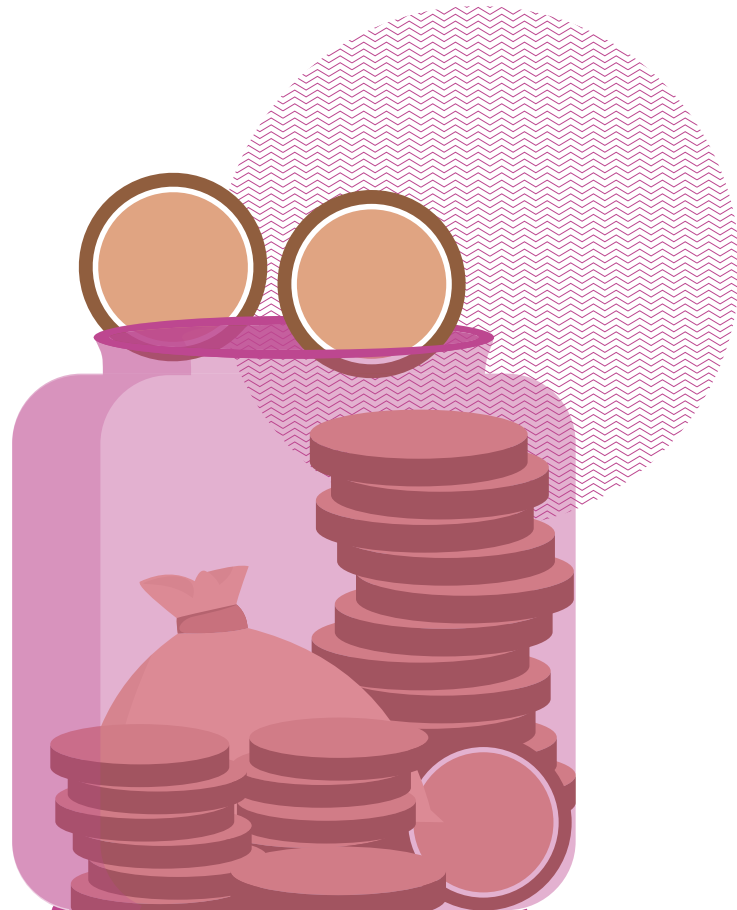
Prix BCN Innovation

Doté de CHF 150'000, le Prix BCN Innovation a pour but de favoriser la réalisation de projets novateurs dans les domaines économique et scientifique dans le canton de Neuchâtel. Il a pour objectif d'amener une valeur ajoutée au canton de Neuchâtel en faisant de ce dernier une terre d'innovation. Il doit également soutenir la création d'emplois.

La start-up neuchâteloise Solarsplit, qui entend mettre en relation les propriétaires, les sociétés d'installation et les investisseuses et les investisseurs afin de favoriser le développement de l'énergie solaire dans le canton de Neuchâtel, a été primée lors de la 14e cérémonie de remise du Prix BCN Innovation. Les deux autres finalistes 2023 étaient SAVinsight et TALK, ils ont reçu chacun CHF 10'000.

Membres du jury du Prix BCN Innovation

Prof. Yves Perriard	Présidence	Professeur et directeur du laboratoire d'actionneurs intégrés à l'EPFL
Bastien Droz	Membre	Ingénieur HES diplômé en microtechnique, industriel
Andrea Dunbar	Membre	Cheffe de section dans les systèmes de vision embarqués au CSEM, représentante du Conseil d'administration BCN
Dre Laure-Emmanuelle Perret-Aeby	Membre	CEO LMNT consultancy
Stéphane Poggi	Membre	CEO Infoteam group
Dre Nathalie Tissot	Membre	Avocate et professeure ordinaire de propriété intellectuelle à l'UniNE



Prix BCN Boost

Le Prix BCN Boost est un concours qui a pour objectif de stimuler la créativité, l'innovation et de développer l'esprit entrepreneurial chez les jeunes de 16 à 26 ans qui résident dans le canton de Neuchâtel ou qui y étudient.

Doté au total de CHF 10'000, le Prix BCN Boost a été remis pour la troisième fois en 2023. Ce concours d'entrepreneuriat a consacré le projet Afterski, qui veut valoriser la filière de la laine helvétique en proposant des vêtements et accessoires au design original.

Membres du jury du Prix BCN Boost

Dre Leila Schwab	Présidence	Cheffe d'entreprise, Schwab-System
Julien Aerni	Membre	Entrepreneur, Quantum Agency
Thibaut Castella	Membre	Entrepreneur, Dixi Services SA
Christian Haenseler	Membre	Représentant de la BCN
Mathilde Piguet	Membre	Entrepreneure Mathilde Clothing

Sport

La course populaire BCN Tour et les grandes équipes fanions du canton (Neuchâtel Xamax FCS, HCC La Chaux-de-Fonds, NUC Volleyball et Union Neuchâtel) constituent des engagements de choix et de longue date pour la BCN.

Dans la sélection de ses sponsorings, la banque accorde également une attention particulière à la relève sportive en apportant un soutien particulier aux structures formatives dans les différentes disciplines.

Fondation Sport NE

La BCN ne parraine pas directement les sportives et sportifs individuels, mais encourage ces derniers à travers la Fondation Sport NE (FSNE). En 2023, ce sont CHF 101'700 qui ont été attribués à 44 sportives et sportifs neuchâtelois remarquables. Ainsi, depuis son lancement en 2007, la FSNE, dont le financement est assuré en partenariat avec le Groupe E, Arcinfo et Ello, a distribué plus de CHF 1,6 million.

Coup de projecteur

Avec un deuxième triplé historique (championnat, coupe et supercoupe suisses), les filles du NUC Volleyball portent les couleurs du canton de Neuchâtel très haut dans le paysage sportif helvétique. Ces résultats sont le fruit d'un travail sur le long terme dans le développement du club et de son mouvement junior. Ils donnent également du sens à l'engagement à long terme de la BCN, très attachée au soutien de la jeunesse et au développement du sport féminin.

Social et Formation

La BCN remplit également sa mission à travers son engagement dans le domaine de la cohésion sociale et de la formation. L'an dernier elle a notamment soutenu la Fondation pour l'Université de Neuchâtel, qui a pour objectif de favoriser le développement de l'université, d'un point de vue scientifique et académique. Le salon des métiers Capa'cité, une manifestation bisannuelle qui permet aux jeunes de découvrir plus de 200 métiers, a également bénéficié de l'appui de la banque, tout comme la Société des Sentiers des gorges de l'Areuse, qui souhaitait sécuriser la zone du lieu-dit « Gor-de-Braye », pour n'énumérer que les contributions les plus conséquentes.

Elle a aussi attribué un montant de CHF 100'000 pour la réfection de deux parcs boisés à La Chaux-de-Fonds suite aux violentes intempéries et a poursuivi ses engagements dans le domaine du développement durable intégrés dans la catégorie « Social et Formation » avec l'encouragement pour les structures de vélos en libre-service dans les grandes villes du canton et l'association Coparc, entre autres.

Coup de projecteur

En automne 2023, la BCN a également accompagné les festivités du 175e anniversaire de la République et Canton de Neuchâtel en soutenant financièrement la torrée géante, destinée notamment aux familles. Cette journée, qui avait pour but affiché de renforcer la cohésion cantonale, a rencontré un vif succès.



AXE IV



Gouvernance

Notre ambition pour la gouvernance

Organiser nos activités de manière transparente et éthique



Objectifs

- Accroître la transparence
- Minimiser les risques
- Piloter la politique RSE



Introduction

Consciente de sa responsabilité sociétale envers ses parties prenantes, la Banque Cantonale Neuchâteloise applique les standards et les bonnes pratiques en matière de gouvernance d'entreprise, notamment en définissant très clairement les responsabilités des différents organes et comités.

Cette gouvernance est détaillée dans le [rapport de gestion 2023 de la banque](#). Par la mise à disposition d'un premier rapport RSE, elle fait un pas vers davantage de transparence, avec la mise à disposition de nouveaux indicateurs clés. **Cette publication est encore appelée à s'enrichir ces prochaines années.**

En gérant principalement l'argent confié par sa clientèle, la BCN doit démontrer qu'elle est fiable et digne de la confiance que lui apportent cette dernière, les régulateurs et la société en général.

La BCN attache une grande importance à la conformité avec les lois et règlements externes et internes, à la protection des données, à la lutte contre la cybercriminalité et la corruption, à prévenir, identifier et gérer les conflits d'intérêts. Elle investit des moyens importants contre le blanchiment d'argent et a **renforcé son système de contrôle interne** pendant l'exercice sous revue, que ce soit au niveau de l'équipe en place ou des outils mis à la disposition du personnel.

En gérant principalement l'argent confié par sa clientèle, la BCN doit démontrer qu'elle est fiable et digne de la confiance que lui apportent cette dernière, les régulateurs et la société en général. Et pour maintenir un niveau de confiance élevé auprès de sa clientèle et de ses partenaires, elle veut s'assurer que le dialogue est toujours ouvert.

La BCN mise également sur la formation et la responsabilité de ses collaboratrices et collaborateurs pour qu'ils intègrent ces nouveaux enjeux, notamment environnementaux et sociaux, dans la pratique de leur métier, quel qu'il soit. **Elle encourage des pratiques de vente responsables**, avec une qualité de conseil et une transparence élevées, afin de prévenir notamment l'écoblanchiment (plus de détails en page 80).

A l'avenir, **elle renforcera encore la prise en compte des critères ESG dans sa politique de risques** et continuera de faire évoluer ses méthodes d'évaluation des risques liés au climat, avec l'ambition d'appliquer l'ordonnance relative au rapport des grandes entreprises sur les questions climatiques, même si elle n'y est pas encore soumise.

Enjeu **Culture d'entreprise responsable**

La confiance étant au cœur de l'activité bancaire, la BCN promeut une culture d'entreprise responsable en renforçant l'éthique et la transparence dans la conduite de ses affaires (reporting, gestion des conflits d'intérêts, protection des données, etc.).

Impacts

Equité de traitement

En favorisant davantage de transparence, la BCN peut réduire les possibilités d'abus et contribuer à un traitement égalitaire de toutes les parties prenantes.

Activités non licites

Au travers de ses activités bancaires, la BCN peut être exposée aux problématiques de blanchiment d'argent et de corruption et pourrait donc être utilisée comme intermédiaire pour le financement d'activités non licites.

Risques

Risques de non-conformité En cas de non-respect des lois ou des réglementations en matière d'éthique, des sanctions pourraient toucher la banque.

Risques réputationnels En cas de brèche de conformité par exemple, la réputation de l'établissement s'en trouverait écornée.

Risques opérationnels L'absence d'une culture d'entreprise responsable pourrait entraîner des pertes de parts de marché ou encore une perte de confiance de la part de la clientèle.

Risques de désengagement du personnel Les collaboratrices et collaborateurs qui ne se retrouveraient plus en phase avec les valeurs de la BCN pourraient se désinvestir de leur travail.

Risques au niveau de la gouvernance La gestion des décisions et des relations au sein des organes décisionnels pourrait s'en trouver affectée.

Opportunités

Confiance augmentée Si les clientes et clients perçoivent la BCN comme un acteur financier responsable et digne de confiance, la réputation de la banque s'en trouvera renforcée.

Avantages concurrentiels En raison d'un attrait d'une clientèle privilégiant des pratiques sociales, durables et éthiques dans la conduite des affaires, la BCN peut se démarquer de la concurrence en capitalisant sur sa singularité : banque cantonale, responsable, avec une appétence modérée au risque.

Gestion de qualité En adoptant une approche « best-in-class », donc en essayant de faire mieux que ses pairs en matière de gouvernance, la BCN accroît la qualité de gestion de l'établissement dans tous les domaines.

Relations fortes Au travers d'une culture d'entreprise responsable, la BCN renforce ses relations avec les parties prenantes.

Culture d'entreprise responsable

L'éthique des affaires, qui inclut notamment la gestion des conflits d'intérêts, et la transparence sont au cœur d'une culture responsable. La BCN promeut celle-ci en s'appuyant sur des politiques et processus internes clairs.

Droits de l'homme

Par la nature de leur activité, les acteurs du secteur financier jouent un rôle prépondérant au niveau mondial en influençant, par les investissements notamment, d'autres secteurs économiques et activités commerciales. Ils sont donc essentiels pour garantir le respect des droits de l'homme à grande échelle par les entreprises. Bien qu'elle n'exerce que dans le canton de Neuchâtel, la BCN reconnaît les normes internationales en matière de droits de l'homme et s'identifie aux valeurs et aspirations qu'elles véhiculent.

Ethique

La BCN est persuadée qu'une culture d'entreprise responsable, construite autour de valeurs communes, constitue un levier clé du succès à long terme. Les valeurs de la BCN (proximité, fiabilité, qualité et responsabilité), véhiculées régulièrement auprès de l'ensemble du personnel, guident la banque dans ses interactions avec ses parties prenantes.

Durant l'exercice écoulé, la [Charte éthique](#), adoptée pour la première fois en 2007, a été revue. Cette refonte avait pour objectif d'harmoniser les valeurs de la banque, de moderniser certaines notions et de renforcer la prise en compte du développement durable dans l'ensemble de ses activités.

Validée début 2024 par le Conseil d'administration, la nouvelle version de la Charte éthique énonce donc les valeurs fondamentales, les règles de conduite que doivent observer les organes dirigeants de la BCN et les collaboratrices et collaborateurs, ainsi que les responsabilités de l'établissement auprès de son personnel.

Cette Charte est conforme aux diverses lois et prescriptions qui ont force obligatoire dans la pratique d'une activité bancaire irréprochable. Les règlements, manuels et directives de la BCN respectent également ces principes et leur adéquation est systématiquement vérifiée.

Son application permet une compréhension commune des valeurs de la banque. Les comportements éthiques et responsables attendus solidifient la banque et favorisent le développement d'une vision à long terme de l'établissement.

En effet, la BCN met son professionnalisme au service du développement économique et social du canton, en s'appuyant sur la proximité et des relations de confiance avec sa clientèle. Le rôle économique de premier plan confère à la banque une responsabilité sociale et environnementale. Comme le stipule la Loi sur la banque cantonale dans son article 13, la banque prend également en compte les dimensions culturelles, sociales et écologiques des projets qui lui sont soumis.

Dans leurs activités quotidiennes, les organes de la banque ainsi que l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs ont donc une influence réelle sur la vie économique neuchâteloise. Ils sont également conscients de l'impact de leurs décisions dans le domaine du développement durable.

L'ensemble de ces principes fondateurs et fondamentaux s'applique toujours et en tout temps à tous les rapports de travail, tant avec la clientèle et les partenaires externes qu'au sein de la banque.

La Charte éthique de la BCN revêt un caractère officiel et public et est accessible sur son site internet à l'adresse : www.bcn.ch/charte-ethique. Elle est également reproduite en annexe de ce rapport RSE.



Les collaboratrices et collaborateurs de la BCN sont tenus de déclarer l'exercice d'activités accessoires.

Gestion des conflits d'intérêts

Les conflits d'intérêts ressortent de toute situation où les intérêts privés des collaboratrices ou collaborateurs risqueraient d'influencer ou de paraître influencer l'exercice impartial et objectif de leurs fonctions.

Les situations pouvant conduire à un conflit d'intérêts avec la BCN, une cliente ou un client sont à éviter. Les collaboratrices et collaborateurs de la BCN sont tenus de déclarer l'exercice d'activités accessoires (mandats politiques, mandats privés, etc.).

Dans la mise à disposition de services financiers, notamment dans une économie de proximité, la BCN applique une gestion des conflits d'intérêts stricte. Tout d'abord, elle forme son personnel et met en place des mesures organisationnelles adéquates, comme la séparation des pouvoirs, afin de prévenir et d'identifier les conflits d'intérêts et d'éviter toute sorte d'abus qui pourraient survenir au sein de la banque.

Le cas échéant, lorsque les mesures appliquées ne permettent pas d'éviter un désavantage pour la cliente ou le client, la BCN lui communique de façon compréhensible le conflit d'intérêts, les circonstances à l'origine du conflit et les risques qui en découlent.

Mesures anti-corruption

La BCN applique une tolérance zéro en matière de corruption active (corrompre) ou passive (se laisser corrompre) dans le contexte professionnel. Les collaboratrices et collaborateurs n'offrent, ne promettent ni n'octroient aucun avantage sous quelque forme que ce soit qui les conduirait à un comportement contraire à la loi et/ou à leurs obligations. La BCN n'a fait l'objet d'aucun cas de corruption avérée en 2023.

Les aspects de lutte contre la corruption sont au cœur du dispositif mis en place à la BCN, aussi bien au niveau des directives internes que des formations. Un accent particulier est mis pour les collaboratrices et collaborateurs qui démarrent leur activité dans la banque, mais des formations continues permettent de maintenir un haut niveau de vigilance sur ces questions.



Gestion des risques

La BCN est un établissement qui inscrit son développement dans une perspective de stabilité et de durabilité. Son appétence globale au risque est faible.

Afin d'assurer le respect de son appétence au risque, la BCN s'appuie sur un dispositif de gestion des risques. Ce dispositif est animé par la fonction Risques & Contrôle interne de la banque, en charge de la surveillance, de l'évaluation, de l'analyse et de l'établissement de rapports sur l'ensemble des risques. Elle surveille le profil de risque de la banque, notamment à l'aune de la tolérance aux risques et des limites posées en matière de risques définies par le Conseil d'administration.

Dans ce cadre, elle est responsable de l'identification des risques et de la mise sur pied d'outils de mesure, de simulation, de reporting et de contrôle utiles à la conduite de cette activité. Enfin, elle assure une vision consolidée de l'ensemble des risques et propose des mesures visant à maintenir, ou rétablir, le niveau des risques en cohérence avec l'appétence au risque en vigueur.

Le dispositif de gestion des risques est organisé selon les six catégories de risques retenues par la banque (voir en page 24). A chaque catégorie de risques correspond une appétence au risque spécifique ainsi qu'une stratégie de risques.

Pour l'heure, les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance ne constituent pas une catégorie à part entière mais sont intégrés aux dispositifs existants en tant que facteurs de risques pour chacune des catégories de risques établies.



Contrôle interne

La BCN est dotée d'un système de contrôle interne (SCI) permettant d'assurer l'efficacité et l'efficience des processus et opérations de la banque.

Le SCI de la BCN repose sur des principes fondamentaux conformes aux bonnes pratiques du secteur bancaire :

- Implication du management et diffusion de la culture du contrôle à tous les échelons de l'établissement.
- Adaptation permanente du SCI aux évolutions de l'environnement interne et externe afin d'être toujours en mesure d'identifier les nouveaux risques.
- Intégration des activités de contrôle dans les processus opérationnels et séparation des rôles afin d'éviter les conflits d'intérêts.
- Communication interne transparente reposant sur des données de qualité, des systèmes d'information fiables et sécurisés ainsi qu'un personnel compétent et impliqué.
- Surveillance des risques identifiés et correction des déficiences.



La mise en œuvre du SCI repose sur une organisation comprenant trois lignes de défense :

Niveau de défense	Unités impliquées
1 ^{re} ligne de défense	Unités opérationnelles
	— Unités génératrices de revenus (front office)
	— Unités de production (back office)
2 ^e ligne de défense	Unités de contrôle indépendantes
	— Gestion des risques & contrôle interne
	— Compliance
3 ^e ligne de défense	Unité d'audit
	— Révision interne

Protection des données

La BCN attache une importance centrale à la protection des données personnelles de sa clientèle ainsi que de ses collaboratrices et collaborateurs. La Loi sur la protection des données constitue le socle législatif de la politique de la banque en matière de protection des données et la révision de cette dernière en septembre 2023 a également nécessité de réajuster quelque peu le dispositif, notamment en matière de formation.



Les collaboratrices et collaborateurs sont tenus de respecter scrupuleusement cette loi et gardent strictement confidentielles les données privées et commerciales auxquelles ils ont accès. A la BCN, les données personnelles doivent être traitées selon les principes suivants :

- Principe de licéité: le traitement de la donnée ne doit pas être contraire à une règle de droit.
- Principe de bonne foi: le traitement de la donnée doit être loyal et digne de confiance.
- Principe de proportionnalité: l'étendue du traitement de la donnée ne doit pas excéder ce qui est nécessaire.
- Principe de reconnaissabilité: le traitement de la donnée doit être transparent et reconnaissable par la personne concernée.
- Principe de finalité: la donnée ne peut être utilisée à une autre fin que celle pour laquelle elle a été récoltée et traitée.
- Principe d'exactitude: la donnée traitée doit être exacte.

Le responsable du Fichier général, service chargé de la collecte et de la gestion des données relatives à la clientèle et aux produits, assume la fonction de conseiller à la protection des données. Il a notamment pour tâches d'assurer la conformité du traitement des données personnelles ainsi que de diffuser la culture et les règles de protection des données personnelles au sein de la banque. Le service de la Sécurité assure la sécurité des données, notamment la question de leur confidentialité, de leur intégrité et de leur disponibilité.

La protection des dossiers et des documents est garantie par des mesures organisationnelles et techniques permettant d'empêcher l'accès, l'utilisation ou la modification ainsi que la destruction par des personnes n'y étant pas habilitées.

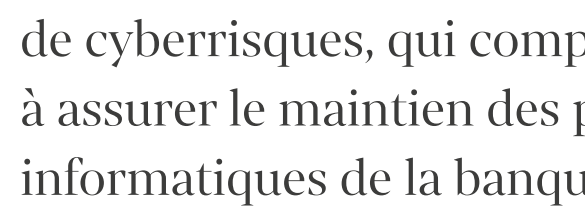
La politique de sécurité des systèmes d'information (POSI) a pour objectif de protéger l'établissement contre toutes les menaces, qu'elles soient d'origine interne ou externe, naturelle, accidentelle ou délibérée. En effet, la manipulation de données sensibles, personnelles et financières nécessite une garantie de protection adéquate en termes de confidentialité, d'intégrité, de disponibilité et de conformité. Une défaillance d'un de ces aspects peut provoquer de graves conséquences pour la banque et sa clientèle, notamment financières, nuire à la réputation et entraîner des sanctions réglementaires.

Cyberrisque

La BCN est préparée à faire face à des crises de type «cyber», c'est-à-dire tout événement exceptionnel d'origine cyber qui menacerait de manière significative le bon fonctionnement de ses activités et des e-services qu'elle propose à ses clients. Elle est dotée d'un plan de continuité en matière de cyberrisques, qui comprend les procédures visant à assurer le maintien des prestations e-services et informatiques de la banque, selon divers scénarios de crises d'origine cyber.

Loyauté

Même dans une situation de concurrence toujours plus accrue entre les banques, le personnel de la BCN s'en tient strictement aux règles de devoir de loyauté, à savoir qu'il n'utilise pas des informations qu'il n'est pas supposé détenir dans le but d'être avantagé de manière déloyale par rapport à ses concurrents.



La BCN est dotée d'un plan de continuité en matière de cyberrisques, qui comprend les procédures visant à assurer le maintien des prestations e-services et informatiques de la banque.

Enjeu **Pratiques commerciales et de conseils**

La BCN forme ses collaboratrices et collaborateurs afin qu'ils adoptent des pratiques commerciales et de conseils responsables, ce qui leur permet d'avoir un comportement éthique et d'orienter la clientèle en prenant en compte les enjeux RSE.

Impacts

Choix de la clientèle

De par sa position de force dans le canton de Neuchâtel et le niveau de confiance dont elle jouit, la BCN a un impact conséquent sur les choix de produits et prestations de sa clientèle et peut orienter cette dernière.

Risques

Risque de perte de clientèle

L'abus de confiance, en raison d'un manque de qualité et/ou de prise en considération des besoins dans les services offerts, peut entraîner une perte de clientèle. De même, le manque de maîtrise des aspects techniques des produits financiers peut avoir pour conséquence une attrition de la clientèle.

Risques de non-conformité

En cas de pratiques commerciales anticoncurrentielles, insuffisamment transparentes ou avec des arguments fallacieux (par exemple greenwashing), la BCN s'expose à des sanctions.

Risques de litiges

La banque pourrait voir ses contentieux augmenter dans les cas où les pratiques de ventes revêtiraient des défauts de conseils par exemple.

Risques réputationnels

Des conseils de piètre qualité ou erronés peuvent altérer la confiance des clientes et clients existants notamment.

Opportunités

Renforcement de la confiance de la clientèle

Si la BCN répond de manière encore plus appropriée à leurs besoins, les clientes et clients se montreront plus confiants et fidèles envers l'établissement.

Nouvelle clientèle

Une partie de la population neuchâteloise particulièrement sensible aux thématiques durables pourrait envisager de rejoindre la BCN au regard des prestations et conseils pouvant leur être délivrés par l'institution dans ce domaine.

Avantages concurrentiels

Une réputation positive et des pratiques responsables permettent de se distinguer de la concurrence.

Contribution positive aux ODD

En proposant des produits permettant à la clientèle d'intégrer les valeurs ESG dans leurs investissements, la BCN a l'opportunité d'apporter une contribution positive aux Objectifs de développement durable de l'ONU.

Pratiques commerciales et de conseils

La BCN accorde une attention particulière à la qualité du conseil et forme notamment son personnel au contact de la clientèle afin qu'il puisse accompagner cette dernière et l'orienter en prenant en compte les enjeux RSE actuels.

Réglementation

La réglementation en matière ESG, que ce soit en termes de normes, de reporting ou de publicité, évolue très vite et la BCN doit, comme les autres banques, rapidement s'adapter en renforçant les systèmes de veille sur ces questions.

Formation

La Loi fédérale sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique votée l'été 2023 par le peuple suisse prévoit notamment une réorientation des flux financiers de manière à les rendre compatibles avec un développement à faible émission capable de résister au changement climatique. On voit ainsi que les banques sont au cœur du dispositif fédéral pour amener la transition énergétique.

Suite à cette votation, il s'est révélé nécessaire de faire comprendre ces enjeux environnementaux et les autres enjeux (sociaux, économiques et de gouvernance) aux collaboratrices et collaborateurs de la banque. Pour y parvenir, la BCN a formé son personnel à la thématique de la responsabilité sociétale d'entreprise. Un vaste programme a ainsi été mis sur pied pour offrir une base commune de connaissances autour de la durabilité pour le personnel.

Ainsi, en 2023, la quasi intégralité du personnel (99%) de la BCN a suivi une formation en ligne, réalisée à l'interne, en quatre modules :

1. Les notions clés de la RSE
2. Les enjeux pour la place financière
3. La RSE à la BCN
4. Agir en tant que citoyenne ou citoyen

GRI	Formation RSE	Unité	2023
404-1	Total des employé·e·s en formation	Nombre	331
	- dont formation de base	Nombre	327
	- ratio du personnel BCN	%	99%
	- dont formation "Placements"	Nombre	93
	- ratio conseillères et conseillers en placements	%	100%
	- dont formation "Produits hypothécaires"	Nombre	41
	- ratio conseillères et conseillers crédits hypothécaires	%	100%
	- dont formation apprenti·e·s	Nombre	19
	- ratio des apprenti·e·s	%	100%
	Montant total consacré à la formation RSE	CHF	26'772



Formation pour les conseillères et conseillers

Des groupes de projets ont été mis sur pied afin de répondre aux obligations des deux directives de l'Association suisse des banquiers (ASB) et d'intégrer la durabilité au cœur du conseil financier de la BCN.

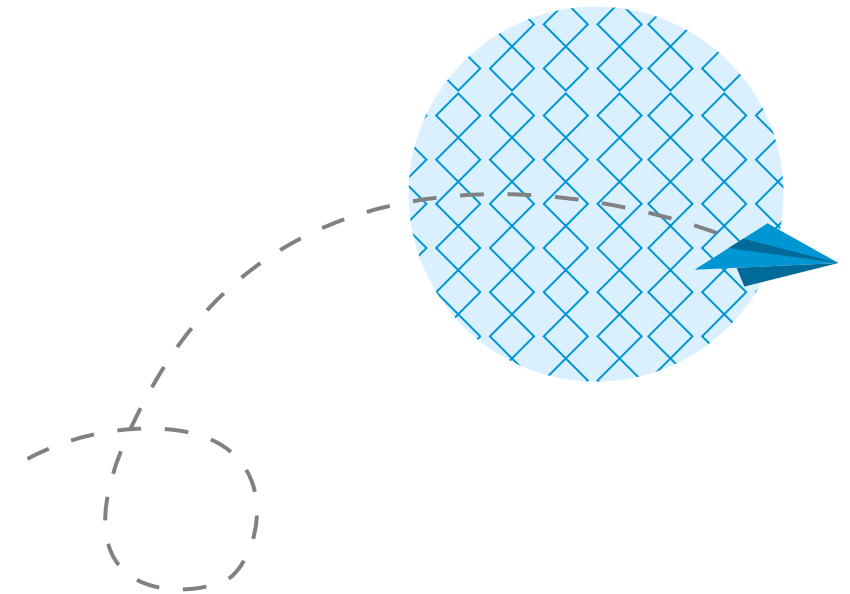
Les premières, «Directives pour les prestataires de services financiers relatives à l'intégration des préférences ESG et des risques ESG dans le conseil en placement et la gestion de fortune», ont été déjà évoquées dans le changement intervenu dans l'élaboration du profil d'investisseur (voir page 41). Elles impliquent toutefois une connaissance des conseillères et conseillers sur ces questions pour intégrer le développement durable dans leurs conseils.

Ainsi, les conseillères et conseillers en placements ont suivi un module complémentaire en ligne sur la finance durable, proposée par Fintelligence. Ils ont également participé à un cours donné à l'interne par le responsable de l'Asset Management et le responsable du Centre de conseils de Val-de-Ruz (représentant le front dans ce cas précis) afin de s'assurer que les notions étaient bien intégrées et que le nouveau processus de conseil était bien assimilé.

Les deuxièmes, les «Directives pour les fournisseurs d'hypothèques relatives à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments», visent les conseils en financement immobilier, afin de prendre en compte la qualité énergétique du bien et d'offrir un conseil adapté.

Les conseillères et conseillers qui sont actifs dans les crédits hypothécaires, que ce soit au niveau de la clientèle individuelle ou entreprises, ont suivi une matinée complète de cours dispensée par le bureau de conseils Planair SA et le Service de l'énergie et de l'environnement du Canton de Neuchâtel. En effet, la question de la préservation de la valeur à long terme du bien à financer, et donc de son efficacité énergétique, devra être abordée lors de l'entretien. Les conseillères et conseillers devront amener la question des travaux de rénovation potentiellement nécessaires et informeront leur clientèle sur les aides de rénovation auxquelles elle pourrait prétendre. Pour des conseils plus spécifiques, le personnel de la BCN adresse sa clientèle vers des services spécialisés indépendants.

La BCN développe ses produits et services afin de les rendre compétitifs et en adéquation avec les besoins du marché.



A cette fin, elle accorde une importance fondamentale à la qualité du conseil et à la transparence. Une information claire et compréhensible, y compris sur les risques éventuels, est fournie à la clientèle. La formation a ainsi pour objectif de permettre aux conseillères et conseillers d'avoir une maîtrise dans l'accompagnement de la clientèle. Et la qualité du conseil doit, au final, transparaître dans la satisfaction de la clientèle.

Cette dernière n'a pas été mesurée en 2023, mais la dernière enquête complète, réalisée en 2022, montrait une satisfaction globale de 96%. De nouvelles approches vont être mises en place à l'avenir pour recueillir la satisfaction de la clientèle, à la fois au long cours, mais également avec des enquêtes ciblées sur des thèmes spécifiques.

Lutte contre l'écoblanchiment

L'ASB identifie l'écoblanchiment, ou greenwashing, comme une menace pour la réputation des banques et de la place financière suisse. Trois points sensibles sont notamment relevés par la faïtière :

1. Il y a écoblanchiment lorsqu'un prestataire de services financiers se positionne comme « durable » dans sa communication interne et externe alors que sa pratique interne est contraire à l'image qu'il véhicule.
2. Il y a également écoblanchiment lorsque sont diffusées des informations trompeuses ou fallacieuses sur les caractéristiques ou la composition d'un produit.
3. Les critères ESG doivent être pris en compte dans le processus de conseil et les attentes des clientes et clients en matière de durabilité doivent être correctement satisfaites. L'écoblanchiment peut être une conséquence si cela n'est pas garanti.

Consciente de ce risque réputationnel élevé, la BCN mise sur l'information et la formation de son personnel pour prévenir l'écoblanchiment. Elle met également un soin particulier, en matière de publicité, à assurer le caractère responsable, transparent et factuel des éléments publiés.

Depuis plusieurs années, la BCN édicte notamment [une brochure](#) qui recense l'ensemble des frais applicables aux prestations qu'elle offre (compte, cartes, etc.) pour la clientèle des particuliers comme pour les entreprises.

Les apprenti·e·s de la BCN ont suivi une formation en extérieur leur permettant de développer une compréhension plus approfondie des enjeux liés à la responsabilité sociétale d'entreprise.

Sensibilisation des apprenti·e·s

Afin de les préparer au mieux à relever les défis qui accompagneront leur parcours professionnel, les apprenti·e·s de la BCN ont suivi fin novembre une formation en extérieur leur permettant de développer une compréhension plus approfondie des enjeux liés à la responsabilité sociétale d'entreprise. Durant cette journée, les formatrices externes présentes ont guidé les participantes et participants à travers une démarche d'exploration et de réflexion autour de la durabilité, tout en les motivant à contribuer activement à l'élaboration de solutions concrètes.

A la suite de cet atelier d'idéation, les jeunes femmes et hommes ont bravé le froid pour planter des arbres fruitiers sur le site du Verger diversifié de la Coopérative de La Bor. Mis à part la production fruitière, cette plantation a pour vocation de favoriser la biodiversité et de permettre une synergie entre les différentes espèces.



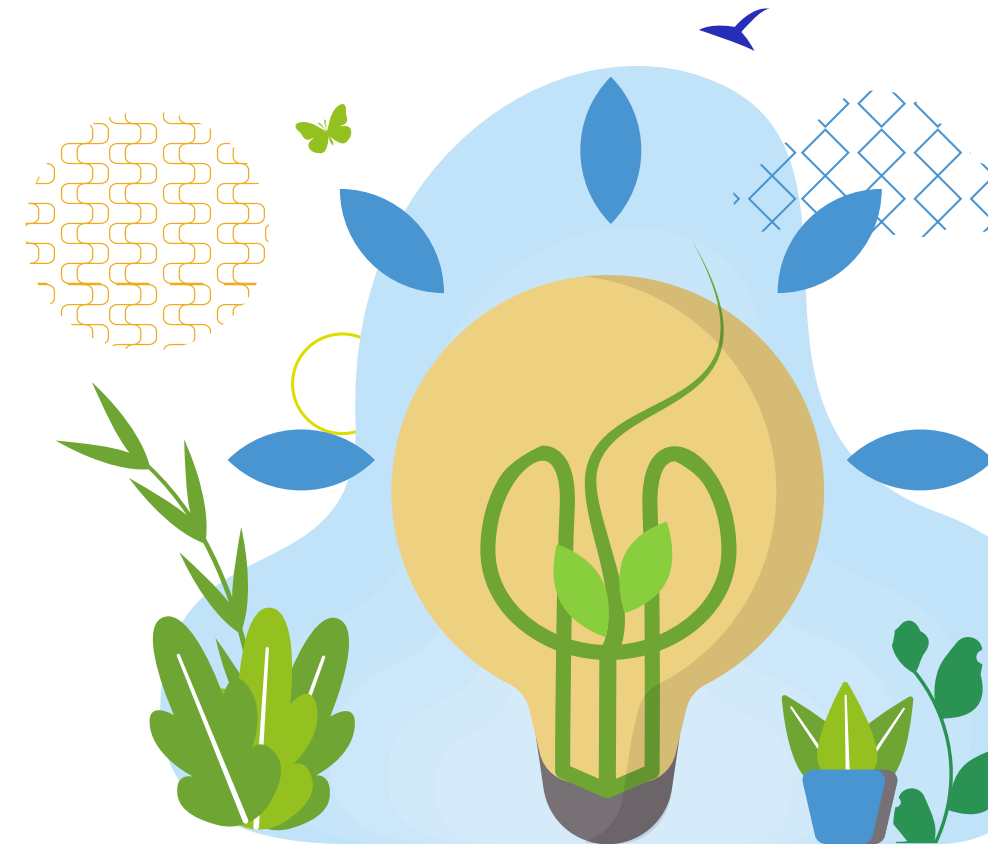


Annexes et Index GRI

Lexique des abréviations

Pour faciliter la lecture de ce document, voici les principales abréviations de référence :

- **ACBN**: Association cantonale des banques neuchâtelaises
- **AEnEC**: Agence de l'énergie pour l'économie
- **ASB**: Association suisse des banquiers
- **ESG**: Environnement, Social et Gouvernance
- **ESRS**: European Sustainability Reporting Standards
- **FINMA**: Autorité de surveillance des marchés financiers
- **GRI**: Global Reporting Initiative, des normes internationales de reporting
- **ODD**: Objectifs de développement durable (de l'ONU)
- **OFEV**: Office fédéral de l'environnement
- **ONU**: Organisation des Nations Unies
- **PACTA**: Paris Agreement Capital Transition Assessment
- **RSE**: Responsabilité sociétale d'entreprise
- **SAQ**: Swiss Association for Quality
- **SCI**: Système de contrôle interne
- **SFI**: Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales
- **SSF**: Swiss Sustainable Finance
- **TCFD**: Task Force on Climate-related Financial Disclosures
- **UBCS**: Union des Banques Cantionales Suisses



Charte éthique de la BCN

Notre Charte éthique énonce les valeurs fondamentales et les règles de conduite que doivent observer les organes dirigeants de la Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN), ainsi que les collaboratrices et collaborateurs.

Cette Charte est conforme aux diverses lois et prescriptions qui ont force obligatoire dans la pratique d'une activité bancaire irréprochable. Nos règlements, manuels et directives respectent également ces principes et leur adéquation est systématiquement vérifiée.

Son application permet une compréhension commune des valeurs de la banque et les comportements éthiques et responsables attendus solidifient la banque et favorisent le développement d'une vision à long terme de l'établissement.

Mission

Nous sommes au service de la population neuchâteloise depuis 1883. Nous sommes un établissement de droit public qui a pour but de contribuer au développement économique et social du canton de Neuchâtel en offrant les services d'une banque universelle.

Dans un environnement concurrentiel, exigeant plus de transparence, d'éthique et de dialogue, quatre valeurs d'égale importance nous guident dans nos activités quotidiennes, contribuent à la réussite de l'établissement et charpentent notre action dans le développement durable.

Valeurs

Proximité

Présents dans toutes les régions du canton de Neuchâtel, nous sommes au service de l'ensemble de la population neuchâteloise. Nous connaissons le canton, ses spécificités, et tissons un lien durable avec la clientèle et les partenaires.

Fiabilité

Nous appliquons des normes éthiques élevées pour proposer des produits et services pérennes à notre clientèle. Nous développons nos compétences de manière continue afin de trouver des solutions fiables et efficaces aux défis quotidiens.

Qualité

Nous proposons des conseils avisés à la clientèle. Grâce à notre professionnalisme, nous cherchons à atteindre un haut niveau de satisfaction de la clientèle en lui offrant un service de qualité irréprochable.

Responsabilité

Nous visons des relations d'affaires respectueuses en agissant de manière éthique et intègre et en répondant aux besoins de la clientèle de manière transparente et responsable. Nous avons conscience de l'empreinte de nos actions sur l'environnement et la société et nous nous engageons à réduire ou à éviter les impacts négatifs.

Principes fondamentaux

Ces principes fondamentaux régissent les rapports de travail au sein de l'établissement. Les organes ainsi que les collaboratrices et collaborateurs de la banque adoptent des comportements en adéquation avec l'intégralité des règles et devoirs qui régissent l'activité bancaire.

Conformité

Nous respectons les lois, règlements et directives. Nous garantissons la confidentialité, ainsi que la protection des opérations et des données qui nous sont confiées par la clientèle ou par toute autre personne, société, entreprise ou institution, en relation avec notre établissement.

Ethique

Nous tenons à développer une culture d'entreprise fondée sur des normes élevées en matière d'éthique et de responsabilité afin de préserver notre image et notre réputation. Nous agissons de façon intègre, loyale et transparente avec l'ensemble de nos parties prenantes, notamment notre clientèle, nos relations d'affaires, nos fournisseurs, nos autorités, le public et nos collègues. Nous veillons à leur communiquer des informations conformes à la réalité.

Responsabilité sociétale d'entreprise

Nous nous engageons pour le développement durable de la société. Nous menons l'ensemble de nos activités avec une vision à long terme en prenant en compte les aspects environnementaux, sociaux et économiques. Nous nous assurons que les standards et bonnes pratiques en matière de gouvernance d'entreprise sont appliqués à tous les niveaux de la banque.



Règles de conduite au sein de la BCN

Relation avec la clientèle

Nous basons la relation d'affaires sur la confiance et la connaissance de la clientèle, qui est au centre de nos activités. Nous prenons soin de notre clientèle tout au long de son cycle de vie. Nous nous assurons que nos produits et services sont de haute qualité et appropriés à sa situation et à ses besoins personnels. Nous traitons de manière équitable et avec respect tous nos interlocutrices et interlocuteurs.

Conflits d'intérêts

Nous plaçons les intérêts de la clientèle avant tout autre intérêt. Nous avons une politique claire afin de prévenir, d'identifier et de gérer les conflits d'intérêts, et de régler l'acceptation de cadeaux ou d'avantages. Dès qu'un conflit est détecté, les organes dirigeants et le personnel de la banque sont tenus d'aviser leur hiérarchie ou les fonctions de contrôle de la banque.

Protection des données

Nous nous appuyons sur des mesures organisationnelles et des outils technologiques pour avoir une approche éthique de l'utilisation des données et des informations. Nous garantissons ainsi à la clientèle, ainsi qu'au personnel de la banque, un usage approprié des données et toute la discrétion voulue par la loi et les usages afin d'honorer leur confiance.

Coopération régionale

Nous choisissons nos fournisseurs avec soin. A qualité et prestations égales, nous donnons la préférence à ceux domiciliés dans le canton de Neuchâtel. La coopération avec les autorités, tant cantonales que communales, est constructive et basée sur la transparence. Les informations transmises donnent une image conforme à la réalité.

Responsabilités de la banque envers son personnel

Professionalisme

Nous considérons que notre succès est étroitement lié aux qualités professionnelles et humaines de nos employées et employés. Nous portons une attention particulière à leur épanouissement personnel et professionnel en créant un environnement de travail stimulant, où le talent peut s'exprimer. Nous favorisons la flexibilité dans l'organisation du travail de nos collaboratrices et de nos collaborateurs, en accord avec les besoins de notre établissement, et indépendamment du niveau hiérarchique de la personne qui en fait la demande.



Traitement équitable

Nous sommes convaincus que la diversité d'origines, d'opinions et de genres enrichit la banque. Nous sommes attentifs à ce que nos collaboratrices et nos collaborateurs, quels que soient leur genre, leur nationalité, leur âge, leur orientation sexuelle ou leur religion, soient traités de manière équitable. Nous condamnons toute forme de mobbing, de harcèlement ou de discrimination.

Rémunération

Nous veillons à ce que toute personne bénéficie des mêmes chances et d'une rémunération équitable et conforme au marché.

Formation

Nous encourageons chacune et chacun à parfaire ses connaissances et à développer ses compétences professionnelles, quel que soit son niveau hiérarchique ou son taux d'activité. Sur la base d'un plan de développement, nous soutenons financièrement et par d'autres moyens cette démarche de formation.

Santé et sécurité

Nous veillons à proposer un environnement de travail sûr, correspondant aux normes de sécurité, afin de préserver la santé physique et psychique de nos collaboratrices et collaborateurs.

Vie privée

Nous ne nous immisçons pas dans la sphère privée de nos collaboratrices et de nos collaborateurs.

Application de la Charte éthique

Notre Charte éthique est remise à tout le personnel, ainsi qu'aux membres du Conseil d'administration, qui, par leur signature, s'engagent à la respecter, à tout moment et sans exception.

Nous signalons immédiatement toute suspicion de violation des lois, des règlements et de directives externes et internes ou de règles de conduite de la Charte éthique à notre hiérarchie ou à la personne responsable de la compliance. Par ailleurs, un mécanisme est mis en place afin de permettre à chaque membre du personnel de signaler anonymement une situation qui s'écarterait des principes décrits dans la présente charte. Toute forme de représailles à l'encontre des lanceuses et des lanceurs d'alerte est proscrite.

Notre Charte éthique revêt un caractère officiel et public et est accessible sur notre site internet à l'adresse

www.bcn.ch/charte-ethique.

Adoptée par le Conseil d'administration le 23 janvier 2024.



Index du contenu des normes GRI

Déclaration d'utilisation: la Banque Cantonale Neuchâteloise a préparé le rapport en référence aux normes GRI pour la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

GRI 1 utilisée: Principes généraux 2021.

RG23: rapport de gestion 2023

RRSE: rapport RSE 2023

Norme GRI	Renvois, commentaires explicatifs et omissions
Informations générales	
L'organisation et ses pratiques de reporting	
2-1	Détails sur l'organisation <i>RRSE, p. 8</i>
2-2	Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation <i>RRSE, p. 14</i>
2-3	Période, fréquence et point de contact du reporting <i>RRSE, p. 14</i>
2-4	Reformulations d'informations <i>Pas de reformulation.</i>
2-5	Assurance externe <i>Le rapport RSE n'a pas fait l'objet d'un audit externe en 2023. Toutefois la BCN est certifiée EcoEntreprise et Fair-ON-Pay: RRSE, p. 7.</i>
Activité, travailleuses et travailleurs	
2-6	Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires <i>RRSE, p. 8 et p. 10</i>
2-7	Employé·e·s <i>Toutes les données proviennent du système de gestion du personnel.</i>
2-8	Travailleuses et travailleurs qui ne sont pas des employé·e·s <i>La BCN mandate des entreprises externes en s'assurant que les conditions-cadres sont garanties. Les données quantitatives sur les travailleuses et travailleurs ne sont pas disponibles.</i>

Index GRI

Norme GRI	Renvois, commentaires explicatifs et omissions	
Informations générales		
Gouvernance		
2-9	Structure et composition de la gouvernance	<i>RG23, pp. 29-33, Gouvernance d'entreprise</i>
2-10	Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	<i>RG23, p. 33, Gouvernance d'entreprise</i>
2-11	Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	<i>RG23, p. 30, Gouvernance d'entreprise</i>
2-12	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	<i>RG23, pp. 33-36, Gouvernance d'entreprise</i>
2-13	Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	<i>RG23, p. 33, Gouvernance d'entreprise</i>
2-14	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	<i>Le rapport RSE est examiné et approuvé par la Direction générale et par le Conseil d'administration</i>
2-15	Conflits d'intérêts	<i>RRSE, p. 72</i>
2-16	Communication des préoccupations majeures	<i>RRSE, p. 11 et p. 74</i>
2-17	Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	<i>RRSE, pp. 12-13</i>
2-18	Evaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	<i>La performance du CA n'est pas évaluée en prenant en compte des critères spécifiquement liés au développement durable.</i>
2-19	Politiques de rémunération	<i>RG23, p. 43, Gouvernance d'entreprise, Rémunération du CA et direction</i>
2-20	Processus de détermination de la rémunération	<i>RRSE, p. 53</i>

Norme GRI	Renvois, commentaires explicatifs et omissions	
Informations générales		
Stratégie, politiques et pratiques		
2-22	Déclaration sur la stratégie de développement durable	<i>RRSE, pp. 4-5</i>
2-23	Engagements politiques	<i>RRSE, Axe Gouvernance, pp. 67-80</i>
2-24	Intégration des engagements politiques	<i>RRSE, Axe Gouvernance, pp. 67-80</i>
2-25	Processus de remédiation des impacts négatifs	<i>RRSE, Introduction, p. 21, Axe Environnement, pp. 35-41</i>
2-26	Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations	<i>RRSE, p. 74</i>
2-27	Conformité aux législations et aux réglementations	<i>Aucune non-conformité.</i>
2-28	Adhésion à des associations	<i>La BCN est, entre autres, membre de l'Union des Banques Cantonales Suisses (UBCS), de l'Association suisse des banquiers (ASB) et de Swiss Sustainable Finance (SSF).</i>
Engagement des parties prenantes		
2-29	Approche de l'engagement des parties prenantes	<i>RRSE, pp. 15-18</i>
2-30	Négociations collectives	<i>RRSE, p. 47</i>
Thèmes pertinents		
3-1	Processus pour déterminer les thèmes pertinents	<i>RRSE, pp. 19-21</i>
3-2	Liste des thèmes pertinents	<i>RRSE, p. 19</i>

Index GRI

Norme GRI	Renvois, commentaires explicatifs et omissions	
Environnement		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	<i>RRSE, pp. 15-21 et p. 28</i>
Matières		
301-1	Matières utilisées par poids ou par volume	<i>RRSE, p. 34, tableau « Consommation des ressources »</i>
301-2	Matières recyclées utilisées	<i>RRSE, p. 34, tableau « Consommation des ressources » (papier)</i>
Energie		
302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	<i>RRSE, p. 34, tableau « Consommation des ressources »</i>
302-3	Intensité énergétique	<i>RRSE, p. 34, tableau « Consommation des ressources »</i>
302-4	Réduction de la consommation énergétique	<i>RRSE, p. 33</i>
Eau et effluents		
303-1	Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	<i>RRSE, p. 33</i>
303-2	Gestion des impacts liés au rejet d'eau	<i>RRSE, p. 33</i>
303-5	Consommation d'eau	<i>RRSE, p. 34, tableau « Consommation des ressources »</i>

Norme GRI	Renvois, commentaires explicatifs et omissions	
Environnement		
Biodiversité		
304-1	Sites d'activité détenus, loués ou gérés, situés dans ou bordant des aires protégées et des zones riches en biodiversité à l'extérieur des aires protégées	<i>Aucune infrastructure proche d'une zone protégée n'est détenue par la BCN.</i>
Emissions		
305-1	Emissions directes de GES (champ d'application 1)	<i>RRSE, p. 29, tableau « Emissions de gaz à effet de serre »</i>
305-2	Emissions indirectes de GES (champ d'application 2)	<i>RRSE, p. 29, tableau « Emissions de gaz à effet de serre »</i>
305-3	Autres émissions indirectes de GES (champ d'application 3)	<i>RRSE, p. 29, tableau « Emissions de gaz à effet de serre »</i>
305-4	Intensité des émissions de GES	<i>RRSE, p. 29, tableau « Emissions de gaz à effet de serre »</i>
305-5	Réduction des émissions de GES	<i>RRSE, Axe Environnement, pp. 25-41</i>

Index GRI

Norme GRI

Renvois, commentaires explicatifs et omissions

Environnement		
Déchets		
306-1	Génération de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	<i>Le papier et les ordures ménagères constituent les principales sources de déchets de la BCN.</i>
306-2	Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	<i>La BCN élimine tous les déchets, y compris les déchets spéciaux comme l'électronique ou les batteries, selon les règles en vigueur en faisant appel à des entreprises spécialisées.</i>
306-3	Déchets générés	<i>RRSE, p. 34, tableau « Consommation des ressources »</i>
306-4	Déchets non destinés à l'élimination	<i>RRSE, p. 34, tableau « Consommation des ressources »</i>
306-5	Déchets destinés à l'élimination	<i>RRSE, p. 34, tableau « Consommation des ressources »</i>
Conformité environnementale		
307-1	Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementales	<i>La BCN n'a reçu aucune sanction pour non-respect des lois et/ou réglementation environnementales.</i>
Portefeuille produits		
G4-FS10	Produits et services présentant une utilité écologique	<i>RRSE, pp. 35-41</i>
G4-FS8	Entreprises détenues en portefeuille avec lesquelles la banque a interagi sur les thèmes environnementaux et sociaux	<i>RRSE, pp. 37-41</i>
G4-FS11	Part des placements intégrant des critères ESG	<i>RRSE, p. 40</i>

Index GRI

Norme GRI	Renvois, commentaires explicatifs et omissions	
Social		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	<i>RRSE, pp. 15-21 et p. 45</i>
Emploi		
401-1	Recrutement de nouveaux employé-e-s et rotation du personnel	<i>RRSE, p. 46, tableau «BCN en tant qu'employeur»</i>
401-2	Avantages accordés aux employé-e-s à temps plein et non aux employé-e-s temporaires ou à temps partiel	<i>RRSE, p. 47</i>
401-3	Congé parental	<i>RRSE, p. 47, tableau «Bénéficiaires d'un congé parental»</i>
Relations employé-e-s / direction		
402-1	Périodes minimales de préavis pour les modifications opérationnelles	<i>Pour la mise en œuvre de modifications opérationnelles significatives touchant le rapport de travail, la BCN respecte, au minimum, les périodes minimales de préavis légales.</i>

Norme GRI	Renvois, commentaires explicatifs et omissions	
Social		
Santé et sécurité au travail		
403-1	Système de management de la santé et de la sécurité au travail	<i>RRSE, p. 50</i>
403-2	Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	<i>RRSE, pp. 50-51</i>
403-6	Promotion de la santé des employé-e-s	<i>RRSE, p. 51</i>
403-9	Accidents du travail	<i>RRSE, p. 50, tableau «Santé et sécurité au travail»</i>
403-10	Maladies professionnelles	<i>RRSE, p. 51</i>
Formation et éducation		
404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an par employé-e	<i>RRSE, p. 49, tableau «Formation initiale et continue»</i>
404-2	Programmes de mise à niveau des compétences des employé-e-s et programmes d'aide à la transition	<i>RRSE, p. 49</i>
404-3	Pourcentage d'employé-e-s bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	<i>RRSE, p. 49</i>

Index GRI

Norme GRI Renvois, commentaires explicatifs et omissions

Social		
Diversité et égalité des chances		
405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employé·e·s	<i>RRSE, p. 52, tableau «Egalité des chances»</i>
405-2	Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes	<i>RRSE, p. 7, label Fair-ON-Pay</i>
Lutte contre la discrimination		
406-1	Cas de discrimination et mesures correctives prises	<i>Aucun cas signalé.</i>

Index GRI

Norme GRI	Renvois, commentaires explicatifs et omissions	
Economie		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	<i>RRSE, pp. 15-21 et p. 58</i>
Performance économique		
201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	<i>RRSE, p. 60, tableau «Création de valeur»</i>
201-2	Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	<i>RRSE, p. 24 et p. 28</i>
201-3	Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	<i>RRSE, p. 48</i>
201-4	Aide financière publique	<i>La BCN ne bénéficie d'aucune subvention publique.</i>
Impacts économiques indirects		
203-1	Investissements dans les infrastructures et mécénat	<i>RRSE, pp. 61-66</i>
203-2	Impacts économiques indirects significatifs	<i>RRSE, pp. 55-66</i>

Norme GRI	Renvois, commentaires explicatifs et omissions	
Economie		
Pratiques d'achats		
204-1	Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	<i>RRSE, p. 59, tableau «Dépenses fournisseurs locaux»</i>
Communautés locales		
413-1	Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	<i>RRSE, p. 58 et pp. 61-66</i>
G4-FS13	Points d'accès dans des zones à faible densité ou à faibles structures urbaines	<i>RRSE, p. 10</i>
Politiques publiques		
415-1	Contributions politiques	<i>La BCN ne verse aucune contribution politique.</i>

Index GRI

Norme GRI	Renvois, commentaires explicatifs et omissions	
Gouvernance		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	<i>RRSE, pp. 15-21 et p. 70</i>
Commercialisation et étiquetage		
417-1	Exigences relatives à l'information sur les produits et services et l'étiquetage	<i>RRSE, pp. 78-80</i>
417-2	Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage	<i>Aucun cas identifié par la BCN.</i>
Confidentialité des données de la clientèle		
418-1	Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des client·e·s et aux pertes des données des client·e·s	<i>Aucune.</i>
Lutte contre la corruption		
205-1	Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	<i>RRSE, pp. 70-72</i>
205-2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	<i>RRSE, p. 72</i>
205-3	Cas avérés de corruption et mesures prises	<i>Aucun.</i>

Norme GRI	Renvois, commentaires explicatifs et omissions	
Gouvernance		
Comportement anticoncurrentiel		
206-1	Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust	<i>Aucune.</i>